
L'ÉCHO

UN ÉCLAIRAGE DIFFÉRENT

HIVER 2018-2019
LE JOURNAL DU SYNDICAT PROFESSIONNEL
DES INGÉNIEURS D'HYDRO-QUÉBEC

ÉDITORIAL :
**RENOUER AVEC
LE SYNDICALISME ENGAGÉ**

FACE À FACE AVEC HYDRO-QUÉBEC

VALORISATION DE L'INGÉNIEUR :
ENTREVUE AVEC
PIERRE D'ARAGON, CD, ING., PMP
UN OFFICIER ET UN GENTLEMAN

The logo for SPIHQ, featuring the letters 'SPIHQ' in a bold, sans-serif font. A white, curved line arches over the letters, starting from the 'S' and ending under the 'Q', creating a stylized, dynamic shape.

SPIHQ

Swagelok®

Groupe Swagelok Québec

Votre Entreprise prend-elle des Risques Inutiles dans la Fabrication et l'Assemblage?

Les compagnies qui gèrent leurs risques de façon stratégique s'arment du savoir nécessaire à la prise de décisions éclairées et efficaces. Elles ont un **avantage concurrentiel** recherché et **leurs marges bénéficiaires** sont supérieures.

“Ne pas anticiper les problèmes peut nuire aux capacités de base de votre organisation”

Sécurité, temps, argent, espace, sont tous impliqués lorsque les assemblages et sous-assemblages sont mis en service. Avec son département **Custom Solutions**, Swagelok vous aide à réduire vos risques, depuis vos pièces jusque dans vos montages.

Pour en savoir plus sur la gestion des risques rendez-vous sur notre site web :

WWW.QUEBEC.SWAGELOK.COM



Volume 54 Numéro 4

L'Écho, le journal officiel du Syndicat professionnel des ingénieurs d'Hydro-Québec Inc. (SPIHQ) est publié 4 fois par année. Les articles de ce journal peuvent être reproduits, en tout ou en partie, à condition d'en citer la source. Toute correspondance au sujet de cette publication doit être envoyée au SPIHQ.

Coordonnées du SPIHQ

1255, boul. Robert-Bourassa, bureau 1400
Montréal (Québec) H3B 3X1
Tél. : 514 845-4239 ou 1 800 567-1260
Télec. : 514 845-0082
Courriel : spihq@spihq.qc.ca
Site internet : www.spihq.qc.ca

Christine Marceau
Agente de communication
Tél. : 514 845-4239, poste 109
Courriel : communication@spihq.qc.ca

Comité Communications et formation syndicale

Isabelle Simard, ing., responsable
418 696-4500, poste 6721

Révision et correction d'épreuves

SPIHQ

Couverture

Photo : Michel Blais, ing., M.Sc.A.

Dans le présent document, le masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec et Bibliothèque nationale du Canada (ISSN 0710-2879)

Parutions en 2019

- Printemps : Vol. 55 no 1
- Été : Vol. 55 no 2
- Automne : Vol. 55 no 3
- Hiver : Vol. 55 no 4



5
ÉDITORIAL :
RENOUER AVEC
LE SYNDICALISME ENGAGÉ
Par le Bureau

Photo :
Michel Blais, ing., M.Sc.A.

Photo prise le long de la route 157,
à Notre-Dame-du-Mont-Carmel



6
FACE À FACE
AVEC HYDRO-QUÉBEC
Par Jonathan Aubin, ing.

10
VALORISATION
DE L'INGÉNIEUR
ENTREVUE AVEC
PIERRE D'ARAGON, CD, ING., PMP
Par Christine Marceau

15
DES RÉPONSES
À VOS QUESTIONS
Par le comité
Avantages sociaux

17
L'AUTORITÉ
DE L'INGÉNIEUR
ET SON MANDAT
Par Stéphane Clavette, ing.

20
RÉGIME DE RENTES
DU QUÉBEC (RRQ)
ET SES NOUVELLES
BONIFICATIONS
Par Sébastien Guillon, ing.

24
TOURNÉE 2018
DU BUREAU
Par Christine Marceau

SOMMAIRE

27
TÉMOIGNAGES
DE MEMBRES
RECLASSIFIÉS EN 2017
Par Christine Marceau

30
LES MOYENS
DE PRESSION
Par Louis
Champagne, ing., FIC

34
PORTRAIT STATISTIQUE
DES MEMBRES
DU SPIHQ
Par Sébastien Guillon, ing.

47
ÉCHOS DES COMITÉS

51
LE GÉNIE ET MOI
Par le comité Communications
et formation syndicale

52
BIENVENUE
PARMI NOUS
Par Michel Blais, ing., M.Sc.A.

55
RÉPARTITION DES
MEMBRES PAR NIVEAU
Par Jonathan Aubin, ing.

ÉLECTIONS 2019
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



VOUS SOUHAITEZ VOUS IMPLIQUER AU SEIN DE VOTRE SYNDICAT ?

Le SPIHQ compte plus de 100 militants
dans 24 sections et dans plus de 15 comités

Aperçu des responsabilités du **délégué**,
en collaboration avec le **délégué substitut** :

- Consulter et représenter les membres de sa section au conseil syndical
- Exercer son droit de vote au conseil syndical
- Informer les membres de sa section des actes du Conseil syndical
- Veiller à faire respecter la convention collective dans sa section
- Assister et représenter les membres de sa section auprès de la Direction

Habituellement, le délégué et le délégué substitut sont élus par les membres de leur section en début d'année et leur mandat est d'un an.

Aperçu des tâches du **membre de comité**,
en collaboration avec le **responsable de comité** :

- Répondre aux questions des membres
- Analyser les questions qui lui sont adressées par le Bureau ou le Conseil
- Faire des recommandations au Bureau ou au Conseil au besoin
- Participer aux rencontres du comité et du comité conjoint s'il y a lieu
- Veiller à la bonne application d'articles particuliers de la convention collective

Tout membre de comité est élu par le Conseil syndical, pour un mandat de trois ans.

Venez rejoindre les rangs de l'équipe du SPIHQ !

APPEL À TOUS

Les textes personnels sont bienvenus. Ils seront publiés par ordre de réception selon l'espace disponible.

Si vous avez de belles photos, envoyez-les nous ! Nous en avons toujours besoin pour la page couverture de L'Écho.

Vous pouvez faire parvenir vos textes et vos photos à Christine Marceau, agente de communication : 514 845-4239 poste 109, communication@spihq.qc.ca

Les postes vacants dans les sections et les comités sont affichés à la suite des Échos du Conseil, transmis par courriel après chaque séance du Conseil syndical et disponibles au www.spihq.qc.ca à l'onglet « Documents », sous « Postes vacants ».

RENOUER AVEC LE SYNDICALISME ENGAGÉ

C'est bien connu : les ingénieurs sont des gens réfléchis et raisonnés. Aussi pensions-nous, au terme d'une négociation raisonnée, avoir conclu une entente avec Hydro-Québec plus tôt cette année. C'était sans compter que l'égo du PDG puisse faire totalement dérailler le processus, indépendamment des nobles efforts investis par les représentants des deux camps. Eh oui : tout le monde était d'accord, sauf un seul homme : le PDG.

« Alors, valeureux membres du comité Négociation, on fait quoi maintenant ? C'est quoi, votre stratégie ? », vous entend-on demander. Votre réflexe est tout à fait normal : vous avez élu (ou pas) des officiers et des délégués, et de nombreux militants animent les divers comités. C'est à tous ces gens de trouver une solution, n'est-ce pas ?

Si vous croyez cela, vous avez perdu de vue ce qui constitue la plus grande force d'un syndicat : la mobilisation de ses membres. Sans mobilisation, aucun gain n'est possible. À l'opposé, une mobilisation forte et sans réserve donne toujours des résultats, quelle que soit la structure du mouvement. Vous n'avez quand même pas déjà oublié le « Printemps Érable » et les « Carrés Rouges », non ?

Il est vrai de dire qu'il incombe au Bureau et au comité Négociation de faire le gros du travail dans le but de nous donner à tous une convention juste et moderne, comme vous l'espérez, comme vous croyez le mériter. Or, ces gens y ont mis les efforts nécessaires, mais un homme, un seul, a dit non. Croyez-vous vraiment qu'un seul homme soit capable de coincer dans un cul-de-sac 2 000 professionnels qui sont au cœur de la mission de

l'entreprise ? Dans les partys de Noël, vous sentez-vous à l'aise d'expliquer que vous faites partie d'un groupe de pleutres incapables de se retrousser les manches pour se défendre ?

Ne vous y trompez pas : l'homme qui se tient en travers de notre chemin est un gestionnaire avisé. Il sait très bien qu'un groupe qui n'est pas mobilisé est comme un banc de brouillard : ça force à ralentir un peu, mais on le pourfend sans grand effort pour poursuivre son chemin. Toutefois, il sait aussi que le rendement d'une entreprise dépend largement du bien-être de ses employés. Il sait aussi que, pour faire évoluer l'entreprise dans la direction de la croissance, il a besoin de ses ingénieurs, de leur expertise, de leur loyauté.

Malheureusement, il arrive parfois qu'un gestionnaire, malgré toute sa science, se laisse embrouiller l'esprit par de grandes ambitions assorties d'objectifs audacieux. Par sens du devoir, il nous revient à tous, unis et solidaires, de lui rappeler qu'aucun de ses objectifs ne saurait être atteint sans nous. Rappelons-lui que notre indéfectible engagement envers l'entreprise commande que nous soyons respectés et valorisés.

Alors, vous voulez une bonne convention ? Sachez que vous ne l'aurez que si vous y mettez vous aussi des efforts. En ces temps de réjouissances qui se profilent déjà, profitez-en pour faire bonne chère et recharger vos batteries.

On compte sur votre énergie !

Le Bureau



NICOLAS
CLOUTIER, ING.
Président



CHARLES
OUELLET, ING.
1^{er} vice-président



YANNICK
LEBLANC, ING.
2^e vice-président



MICHEL
BLAIS, ING.,
M.Sc.A.
Secrétaire



JONATHAN
AUBIN, ING.
Trésorier

FACE À FACE AVEC HYDRO-QUÉBEC

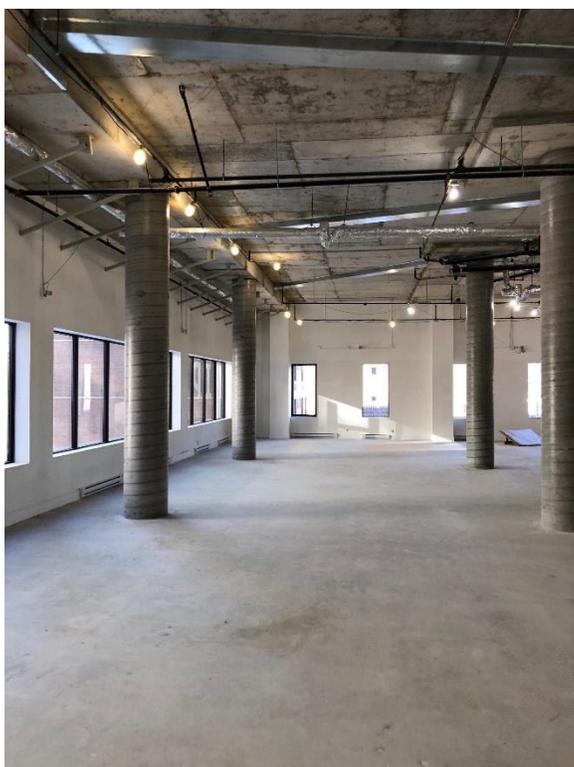


PAR **JONATHAN
AUBIN, ING.**

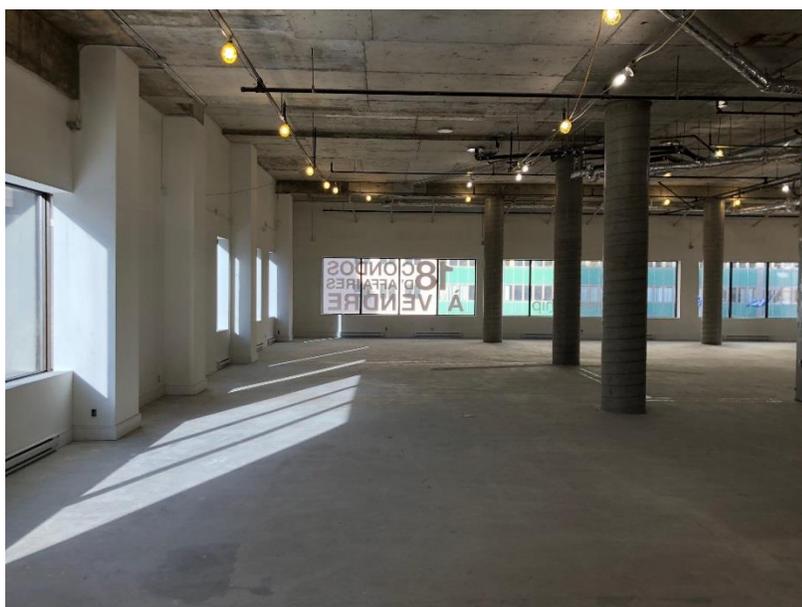
Trésorier

Le Syndicat professionnel des ingénieurs d'Hydro-Québec existe depuis bientôt 55 ans. Locataire de ses locaux depuis toujours, à plusieurs reprises tout au long de ces années, l'exécutif a jonglé avec l'idée de devenir propriétaire de ses locaux comme plusieurs autres syndicats. À l'époque, le marché de l'immobilier, souvent propice aux investissements, ne se prêtait pas aisément à la mission du SPIHQ. En effet, l'achat d'une maison, d'un duplex, d'un triplex ou d'un immeuble commercial aurait imposé de lourdes tâches de gestion au personnel et à l'exécutif du syndicat impactant ainsi négativement la capacité d'assurer le service aux membres. Le rapport coûts/bénéfices n'était donc pas au rendez-vous.

Par contre, avec l'arrivée sur le marché des condominiums commerciaux, la situation change complètement. C'est ainsi qu'en juin 2017, notre courtier immobilier de la firme Cushman-Wakefield nous rencontrait afin de valider certains points avec nous. Le SPIHQ est locataire du 1255 boul. Robert-Bourassa depuis environ 12 ans, et comme le bail se termine en juin 2019, il nous est requis d'aviser le locateur de nos intentions au moins 9 à 12 mois avant l'échéance. C'est ainsi que nous avons pris l'initiative de refaire une étude de marché. Mais cette fois-ci, deux études plutôt qu'une seule afin de prendre la meilleure décision possible entre : renouveler le bail actuel, déménager dans d'autres locaux locatifs, ou acheter et devenir propriétaire.



État des lieux lors de notre achat, le 29 mars 2018



État des lieux lors de notre achat, le 29 mars 2018

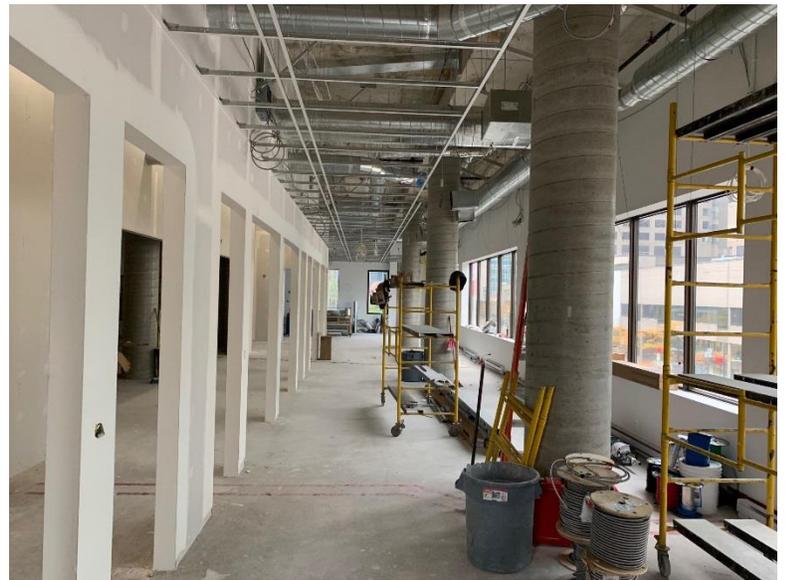


Installation des charpentes métalliques,
16 octobre 2018

Nous avons par la suite présenté les résultats de ces études de marché, accompagnés de nos courtiers, au conseil syndical du 13 décembre 2017. Il a donc été proposé par le Bureau de déposer une offre d'achat pour les trois unités de condos commerciaux situés en face du siège social d'Hydro-Québec, au 1111 rue Saint-Urbain. Oui, vous avez bien lu, directement en face du siège social d'Hydro-Québec, à la hauteur de la cafétéria. Une opportunité exceptionnelle !

C'est donc le 22 décembre dernier que nous avons déposé notre première offre d'achat conditionnelle à un premier dépôt. S'ensuit une rude négociation jusqu'à l'acceptation finale, après quatre contre-offres et plusieurs appels/courriels, le 11 janvier 2018. C'est alors que débute la phase appelée « vérification diligente », un processus courant lors d'achats commerciaux, mais qui peut parfois s'avérer relativement aride. Cette vérification consiste en l'inspection du bâtiment, l'analyse des titres, l'analyse des déclarations de copropriété, les règlements de l'immeuble et municipaux, les assurances, certificats de localisation, etc.. Les résultats de ce processus, qui seront soumis au conseil syndical du 14 mars 2018 pour approbation, seront déterminants dans le reste du processus d'achat.

Tout au long de ce processus, nous nous sommes adjoint l'aide de plusieurs professionnels afin de faciliter et optimiser toutes nos démarches (avocats, notaires, évaluateurs, inspecteurs, fiscalistes, courtiers, assureurs, etc.).



Isolation des murs, installation du gypse et du plafond, 22 octobre 2018

C'est ainsi que le 14 mars 2018, lors de la 590^e séance du conseil syndical, l'achat des prochains locaux du SPIHQ a été approuvé à l'unanimité. Le lendemain de cette acceptation, un second dépôt est alors effectué, et c'est finalement le 29 mars suivant que la transaction finale a eu lieu aux bureaux de BCF Avocats.

Dès lors, tout est allé très vite. Nous avons engagé une firme de design pour l'aménagement des lieux et pour les plans d'architecture. L'idée est d'avoir des bureaux neufs, au gout du jour et durables, mais sobres et dépersonnalisés. Suite à de nombreuses itérations, le concept final a été décidé et les maquettes 3D ont été dévoilées à la 594^e séance du conseil syndical du 13 juin 2018.

Ensuite, dans le but de faciliter les appels d'offres pour la construction et de s'assurer que les travaux correspondent aux besoins et soient selon les codes et normes en vigueur, nous avons engagé, le 20 juin, une firme en génie du bâtiment. Cette firme, plus bas soumissionnaire parmi les trois firmes invitées, avait comme tâche la réalisation des plans et devis pour toutes les étapes du projet (coordination, appels d'offres et construction), dans les domaines suivants: électricité, mécanique, structure, plomberie, ventilation, incendie, contrôle, etc. Et ce, AVANT la fin des vacances de la construction...



Isolation des murs, installation du gypse et du plafond, 22 octobre 2018

Après validation des plans de design, d'architecte et d'ingénierie, nous sommes allés chercher le fameux permis de construction. En parallèle, nous avons invité six entrepreneurs généraux à soumissionner sur notre projet, demandé une étude d'équivalence pour les appareils d'éclairage afin de minimiser les coûts (étude qui ne sera finalement pas concluante), et analysé les soumissions pour les systèmes de téléphonie, d'internet et du système d'alarme.

Entre-temps, nous avons visité les salles de montre de trois grands manufacturiers québécois d'ameublement de bureau, en compagnie de notre designer. Le choix de l'ameublement s'est donc fait durant la semaine du 17 septembre. Le plus bas soumissionnaire fut choisi malgré que ce dernier croyait bien être le plus cher lors de nos visites (étant le plus « haut de gamme » selon ses dires). Chaque bureau, chaque chaise, chaque fini, chaque texture : tout a été réfléchi et évalué en collaboration avec nos designers afin de rester fidèle à la trame originale du concept présenté au conseil syndical.

La semaine du 24 septembre aura par la suite culminé en l'octroi du plus gros contrat de l'histoire du SPIHQ : le choix de l'entrepreneur général. Sur les six entrepreneurs invités, seulement trois ont répondu à l'appel. Ayant reçu les soumissions jeudi le 20 septembre, nous les avons analysé et décortiqué durant la fin de semaine pour présenter les résultats lors d'un conseil syndical spécial le lundi 24 septembre.



Trame de plafond terminée et installation du système de chauffage/ventilation, 1^{er} novembre 2018

Dès la semaine suivante, soit le 1^{er} octobre, permis en main, l'entrepreneur ouvrait le chantier auprès de la CNESST et débutait la mobilisation du chantier. Les dessins d'atelier pour commentaires commençait aussi à nous parvenir : poignées de porte, luminaires, ébénisterie, cloison mobile, etc.

À l'écriture de cet article, le 13 novembre 2018, il ne reste que trois semaines avant la fin prévue des travaux de construction soit le 1^{er} décembre. L'installation du mobilier se fera graduellement pendant les derniers travaux de construction durant la semaine du 26 novembre en même temps que les systèmes téléphoniques et internet. Les déménageurs, sélectionnés eux aussi par appel d'offres, seront à l'œuvre le 3 décembre.

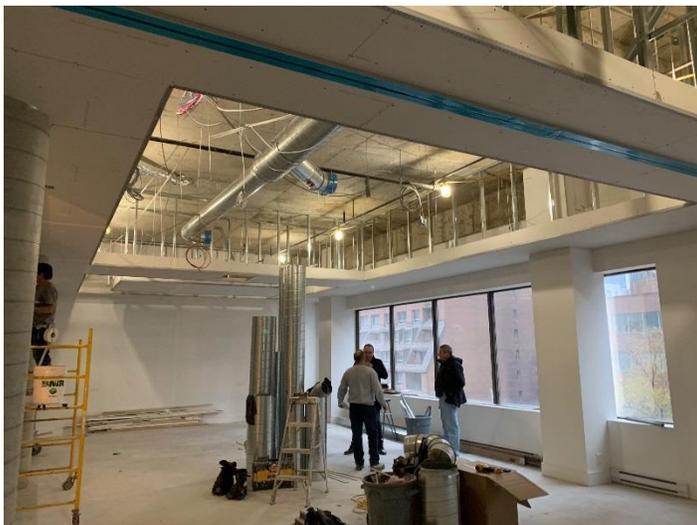
Si tout se passe comme prévu, la semaine du 10 décembre sera celle de l'appropriation des nouveaux bureaux. À l'agenda : installation des projecteurs, écrans, télévisions, informatique, imprimante et tout le reste pour qu'au grand jour, promis depuis longtemps, le 12 décembre, jour de l'inauguration officielle des nouveaux locaux, tout soit parfait !



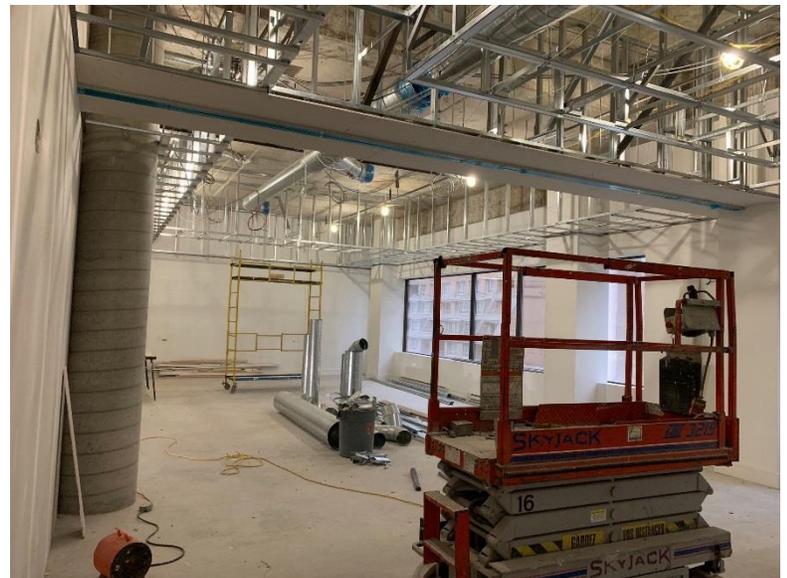
Visite du chantier par le président du SPIHQ,
Nicolas Cloutier, ing.



Tout est conforme, selon le gestionnaire de projet, Jonathan Aubin, ing.,
trésorier du SPIHQ



Construction de la salle Jean-Guy Rodrigue, le 13 novembre 2018



Construction de la salle Jean-Guy Rodrigue, le 13 novembre 2018

**...SUITE DANS LA PROCHAINE
PARUTION DE L'ÉCHO
ET SUR NOTRE PAGE
FACEBOOK !**

VALORISATION DE L'INGÉNIEUR :

PLEINS FEUX SUR LES INGÉNIEURS HYDRO-QUÉBÉCOIS

Nous sommes tous fiers d'être ingénieurs, et le SPIHQ profite de cette tribune pour vous présenter des ingénieurs ayant un parcours qui sort de l'ordinaire.

Le Bureau

PIERRE D'ARAGON, CD, ING., PMP : UN OFFICIER ET UN GENTLEMAN

Pierre d'Aragon, CD, ing., PMP, est membre du SPIHQ depuis octobre 2017. Devenu ingénieur dans les Forces armées canadiennes, il m'a parlé de son parcours atypique et des belles expériences qu'il a vécues comme militaire.

PAR CHRISTINE MARCEAU

Agente de communication



Pierre d'Aragon, CD, ing., PMP, 5 octobre 2018,
Place Dupuis, Montréal
(photo : Christine Marceau)

Vous avez été dans les Forces armées canadiennes de 1986 à 2006. Avant de suivre votre formation en ingénierie dans l'aviation, quels postes avez-vous occupés ?

Je me suis enrôlé dans l'Aviation des Forces armées canadiennes en mars 1986. Je suis allé à l'école de langues à la base militaire de Saint-Jean-sur-Richelieu pour améliorer mes connaissances en anglais, et j'ai suivi un cours de huit mois en électronique. À la suite du cours de recrues et de la formation en anglais, j'ai poursuivi ma formation comme technicien en avionique à la base de Borden, en Ontario. Une fois ma formation de technicien complétée, j'ai été transféré de Borden à Comox, sur l'île de Vancouver. J'ai demeuré à Comox de 1988 à 1994, afin de travailler sur les systèmes de communication, de navigation et des radars. Arrivé comme simple soldat, j'ai été promu, pendant cette période, caporal et ensuite caporal-chef. Comox est une petite base d'aviation, où l'on y retrouve plusieurs types d'aéronefs.

Quand avez-vous suivi votre formation universitaire et comment s'est-elle déroulée ?

Lors de mon séjour à Comox, j'ai suivi des cours à l'université par intérêt personnel et j'ai obtenu de bons résultats. Cela s'est su, et l'officier commandant, major Brown, m'a recommandé de postuler à un programme de formation universitaire militaire permettant aux non-officiers ayant démontré un fort leadership et un potentiel académique d'obtenir un diplôme et de devenir officier. En 1994, j'ai été accepté à ce programme.



Mai 1994, remise du grade d'élève officier et admission au baccalauréat en génie au Collège militaire de Kingston par le commandant de l'unité major Roos, base des Forces canadiennes, Comox, Colombie-Britannique

Une fois que la formation de base d'officier à la base de Chilliwack en Colombie-Britannique a été complétée à l'été de 1994, j'ai déménagé pour commencer mon baccalauréat en génie au Collège militaire de Kingston, en Ontario. Notre horaire était très chargé, nous étions sollicités sept jours par semaine. Afin d'obtenir ce diplôme, nous devons réussir chaque année les examens évaluant nos connaissances académiques, notre leadership, notre niveau linguistique et notre condition physique.

J'ai obtenu mon baccalauréat en génie chimique en mai 1998. Une fois ma formation de quatre ans en génie complétée, j'ai poursuivi, comme jeune lieutenant, ma formation pour devenir un officier des transmissions. Les officiers des transmissions sont responsables de tous les équipements et infrastructures de télécommunications et des TIC. Cette formation additionnelle d'une durée d'un an m'a permis d'apprendre à bien gérer du personnel et de connaître l'aspect technique des réseaux de télécommunications, tels que les réseaux téléphoniques, informatiques et tout autre équipement de télécommunications. J'étais alors devenu lieutenant, donc officier, à l'âge de 27 ans.

Pourquoi avez-vous décidé d'être ingénieur plutôt que de choisir une autre profession ?

Dans l'armée, j'ai opté pour l'ingénierie et choisi la formation « génie chimique et matériaux ». J'ai adoré mettre en pratique les concepts de chimie et de physique des matériaux polymères, et l'électrochimie. Cela me fascinait.



Mai 1998, photo de finissant, Collège militaire royal, Kingston, Ontario

Par la suite, mon bagage à titre de technicien en avionique combiné à ma formation en génie m'a permis d'être crédible auprès de mes sous-officiers dans le domaine des télécommunications.

Vous avez travaillé à l'extérieur du Québec pendant 16 ans comme militaire. Où êtes-vous allé et quels ont été vos mandats ?

Après l'obtention de mon baccalauréat et de ma formation d'officier des transmissions à Kingston, j'ai été assigné à Halifax, en Nouvelle-Écosse, pendant deux ans comme lieutenant, à titre de responsable des télécommunications pour l'armée, l'aviation et la marine pour tout l'est du Canada (les Maritimes). J'étais responsable d'une centaine de militaires.

Pour mes enfants, nés en 1995 et 1998, je souhaitais revenir au Québec. J'ai donc été muté à la base militaire de Saint-Jean-sur-Richelieu en juillet 2001, comme capitaine et commandant de troupes de l'équipe Gestion de projets. C'était une belle expérience. J'étais responsable notamment de la gestion des budgets et je supervisais 15 chargés de projets pour les bases militaires de Montréal, de Saint-Jean-sur-Richelieu et de Valcartier. Notre groupe avait la responsabilité de gérer tous les projets de télécommunications et des TIC pour le Secteur Québec de la Force Terrestre. Soit plus de 100 projets annuellement. J'ai fait cela jusqu'en 2006. Après 20 ans dans l'armée, j'ai été promu major. On m'a informé alors que j'allais devoir déménager sous peu à Kingston, pour occuper un poste d'instructeur

et qu'après je devais aller à Edmonton, puis... en Afghanistan! Cela ne m'intéressait vraiment pas. Mais je n'avais pas le choix de suivre les directives si je souhaitais poursuivre ma carrière militaire. Déçu de la situation, j'ai décidé de tenter ma chance au civil en postulant à une offre d'emploi pour une compagnie minière. C'est ainsi que j'ai quitté les Forces en mai 2006.

Quelles expériences avez-vous particulièrement aimées dans l'armée ?

Je suis entré dans l'armée avec un diplôme d'études secondaires, et quand j'y suis sorti, j'avais un bac en génie, une maîtrise en gestion de projets et j'étais devenu parfaitement bilingue. J'ai pu faire aussi énormément de sport, je prenais souvent l'avion pour participer à des tournois de hockey, par exemple ceux à Moose-Jaw, en Saskatchewan.

La vie de militaire est trépidante, j'ai eu la chance d'avoir beaucoup voyagé. Ma conjointe et moi avons profité de tous ces déménagements pour découvrir plusieurs régions du Canada, surtout à un moment où nous n'avions pas encore nos enfants. Nous faisons partie de la grande famille militaire. Peu importe où j'allais travailler, je savais que j'allais croiser à nouveau des collègues et amis.

Quelle est votre contribution dans l'armée qui vous rend le plus fier ?

Je suis très fier d'avoir participé au « Watch officer's » et d'avoir été responsable de la conformité technique des équipements pour le passage à l'an 2000. Nous devions surveiller des attaques terroristes potentielles et certifier tous les systèmes informatiques, les tours de contrôle et les trajets des avions pour le passage à l'an 2000. Les échéanciers étaient très serrés. C'était une tâche stressante, mais combien valorisante !

Vous avez quitté l'aviation en 2006 pour travailler dans une compagnie minière au Nunavik. Comment avez-vous vécu cette expérience ?

J'ai occupé un poste de direction de 2006 à 2011 pour la compagnie minière Xstrata (anciennement Noranda, maintenant Glencore) dont le siège social se trouvait à Toronto. Je me déplaçais au site minier près du village de Salluit, au Nunavik, pour une période de trois semaines, pour ensuite être à la maison pour deux semaines, à Saint-Jean-sur-Richelieu, avec ma conjointe et mes enfants. Après

cinq années passées dans ce poste, les longs séjours et les 11 heures de travail par jour requis pour ce poste m'ont incité à me chercher un meilleur emploi.

Vous avez ensuite travaillé chez SNC-Lavalin de 2011 à 2013. Quels étaient vos mandats ?

J'ai occupé le poste de directeur service d'affaires chez SNC-Lavalin à Québec, tandis que ma famille demeurait encore à Saint-Jean. C'était l'époque du « Plan Nord » de Jean Charest, et SNC avait créé une division dans le domaine minier. Je m'occupais de la logistique, de l'approvisionnement, de l'ouverture de bureaux notamment ceux à Sudbury, en Ontario, mais aussi en Mongolie et en Afrique de l'Ouest. J'ai aussi travaillé sur un projet minier situé à Red Lake, au nord de l'Ontario, pour l'exploitation d'une mine d'or. Les scandales de corruption ont éclaté en 2012 et SNC-Lavalin a été pointée du doigt par la Commission Charbonneau. Les mandats ayant significativement baissé, ma division a été durement touchée et j'ai quitté l'entreprise à la fin 2013.

Vous avez travaillé pour le gouvernement du Québec de 2013 à 2014, puis pour Alstom Hydro de 2015 à 2017. Parlez-nous de ces expériences.

J'ai accepté un contrat d'un an pour le gouvernement comme consultant, au Centre de Services Partagés du Québec (CSPQ). J'étais responsable du bureau de projet pour coordonner l'ensemble d'un projet majeur pour le gouvernement. C'était une belle expérience, surtout que mon bureau se trouvait à Québec.

Par la suite, j'ai travaillé à la division hydro d'Alstom. À la suite de l'acquisition d'Alstom par GE, il y a eu plusieurs réorganisations et des mises à pied massives ce qui m'a incité à chercher un autre emploi.

Vous avez été embauché par Hydro-Québec en octobre 2017. Quelles différences avez-vous constatées par rapport à vos autres emplois ?

Des différences marquantes ! D'abord, pour la première fois de ma vie, je suis syndiqué. Moi qui ai négocié des conventions collectives avec mes employés, je suis maintenant de « l'autre côté ». C'est bien agréable. De plus, je n'ai pas d'employés à superviser. Ça me plaît beaucoup. Enfin, l'horaire variable : c'est génial ! Cela me permet d'avoir du

temps pour m'investir dans mes autres passions, comme la musique et les voyages.

Quel poste occupez-vous chez Hydro-Québec Innovation, Équipement et Services Partagés ?

Je suis Conseiller Stratégies des Approvisionnements à la Direction Principale – Approvisionnement stratégique (DPAS), à la Place Dupuis, à Montréal. Mon expertise en approvisionnement est mise à profit. J'aide la DPAS à mettre en place la gestion par catégorie dans le cadre de la transformation qui s'opère présentement chez Hydro Québec. Avec les équipes, je travaille à identifier des pistes d'économies, diminuer les délais et les risques reliés à l'approvisionnement. L'ensemble des conseillers à la DPAS vient solliciter mes conseils. J'adore l'aspect « coaching » de mon travail, c'est valorisant.



14 octobre 2018, photo pour la page Facebook du groupe D-Passe

Que devrions-nous savoir d'autre à votre sujet ?

J'ai récemment fait l'acquisition d'un condominium au Panama, comme investissement, et je suis partenaire, avec ma conjointe, auprès d'une agence de voyages. Cela nous permet de conseiller les clients et de voyager très souvent, et à meilleur prix. Belle situation !

J'ai toujours aimé la musique, ayant appris la guitare à 15 ans et fait partie d'un groupe depuis l'adolescence. Pendant ma carrière militaire, j'ai participé aux nombreux spectacles musicaux, tels que le spectacle de la francophonie au Collège militaire. Je fais maintenant partie du groupe D-Passe. Nous avons d'ailleurs participé au spectacle l'Hydroshow du 23 octobre dernier au Club Soda, au profit de Centraide. J'espère que mes collègues d'Hydro-Québec qui sont venus nous encourager ont aimé ce concert. Pour moi, c'était du pur bonheur !



23 octobre 2018, groupe D-Passe, Hydro-Show, Club Soda, Montréal (photos : gracieuseté)



Centraide
Nous tous, ici

Campagne Centraide des employés et retraités d'Hydro-Québec 2018

Merci à tous les ingénieurs qui ont permis de récolter 428 500 \$, une augmentation de 9,5 % par rapport à l'an dernier. Cette somme inclut la contribution d'Hydro-Québec qui remet à Centraide un don équivalent à la somme des dons des employés et des retraités.

Le taux de participation du SPIHQ a été de 37 %.

**CONSTRUCTION
ST-ARNAUD INC.**

L'ÉNERGIE RENOUVÉLÉE D'UNE ÉQUIPE BRANCHÉE
AUX PROJETS D'UNE INDUSTRIE REQUÉRANT LES PLUS
HAUTS STANDARDS DE QUALITÉ ET D'EFFICACITÉ

www.constructionst-arnaud.qc.ca

T : 418 362.2527

151, rue Principale
Sainte-Geneviève-de-Batiscan
(Qc) GOX 2R0

RBQ 2321-1642-52
ISO 9001

**SPÉCIALISTES
DE L'ÉNERGIE
ÉLECTRIQUE**

**Une expertise
reconnue
depuis 1979**

EnviroServices
Science et conscience de l'environnement

- Évaluation de sites, phases I, II, III, IV
- Caractérisation d'effluents liquides
- Développement durable et SME
- Recherche et développement
- Conception et gestion d'équipements pétroliers



**Concilier activités humaines et
impératifs environnementaux**



Longueuil
Montréal
Québec
Terrebonne

(514) 944-4069 / (450) 471-0552
www.enviroservices.qc.ca



Exploiter votre potentiel

Générer la lumière. Fournir la chaleur pour notre confort. Produire l'énergie qui assure la pérennité de l'économie mondiale. Votre rôle dans la production d'hydroélectricité étant essentielle, vous avez besoin d'un partenaire fiable pour répondre à la demande. Grâce à plus de 150 ans d'expérience, Voith supporte les grandes et petites centrales hydroélectriques en leur fournissant des produits novateurs, des services d'entretien complets couvrant tout le cycle de vie des équipements hydroélectriques, ainsi qu'une formation approfondie de votre personnel afin d'assurer l'efficacité maximale de votre équipement. De la mise en service au démarrage, de l'entretien à la modernisation, Voith vous accompagne à chaque étape de votre projet pour assurer le rendement optimal de vos systèmes.

Une compagnie Voith et Siemens

www.voith.com

VOITH
Inspiring Technology
for Generations

DES RÉPONSES À VOS QUESTIONS



PAR LE COMITÉ AVANTAGES SOCIAUX

Sébastien Guillon, ing.,
Daniel Beaulieu, ing.,
Dany Généreux, ing. (responsable)
et Jérémie Gaucher, ing.

Q *Question : Est-ce que j'aurai droit aux congés fériés prévus au calendrier si j'écoule ma banque de vacances au moment où ils arrivent, et que je ne serai pas de retour au travail par la suite jusqu'à la date officielle de ma retraite ?*

R Réponse : Le point 1 de l'article 23.04 de notre convention collective spécifie les conditions à ce sujet :

« l'employé doit être présent au travail la journée régulière qui précède ou qui suit le jour férié, à moins que la Direction ne lui ait accordé une permission d'absence rémunérée ou ne lui ait accordé un congé sans solde de deux (2) semaines ou moins »

Lorsque vous êtes en vacances, vous bénéficiez d'une absence rémunérée et vous serez donc admissible aux congés fériés prévus jusqu'à votre départ à la retraite.

Q *Question : Si je quitte mon emploi pour la retraite en fin d'année, aurai-je droit à la pleine indexation de la rente au premier janvier ?*

R Réponse : L'indexation de la rente est calculée au prorata du nombre de mois de l'année précédente. Ainsi, si la retraite est prise en cours d'année, l'indexation sera réduite au 1^{er} janvier de l'année suivante.

Q *Question : Quels sont les avantages et les inconvénients d'opter pour une retraite progressive ?*

R Réponse : Les avantages de la retraite progressive sont :

- La pleine rémunération pour les journées travaillées
- La possibilité de poursuivre sa carrière professionnelle avec un horaire allégé
- Comparativement à un départ complet à la retraite, choisir plutôt, à la même date, d'entamer une retraite progressive bonifiera la rente au moment de la retraite définitive.

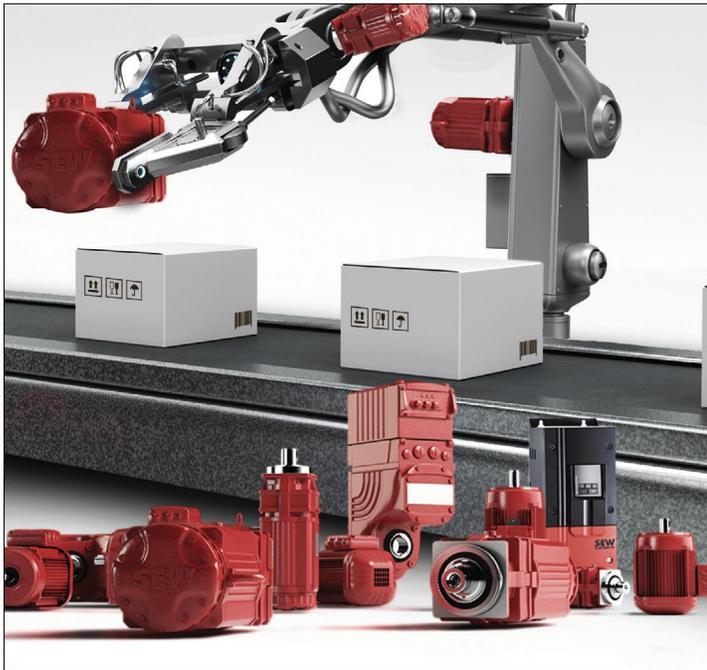
Les désavantages sont :

- Dans la majorité des cas, la retraite progressive n'augmentera pas la moyenne des cinq meilleures années
- Le taux d'accumulation de la rente est au prorata du temps travaillé
- La retraite progressive doit être entendue avec son supérieur et l'entente doit être renouvelée chaque année
- Le paiement de la rente afin de compenser partiellement votre perte de salaire est effectué en un seul montant forfaitaire qui est, de plus, limité par le moins élevé de :

- 70 % de la réduction de votre salaire attribuable à la diminution de vos heures de travail ;
- 40 % du maximum des gains admissibles (22 360 \$ en 2018).

La retraite progressive a aussi certains impacts fiscaux qu'il faut absolument considérer avant de faire ce choix. Dans cette optique, une simulation des revenus et des impacts à la suite d'une retraite progressive est essentielle.

Le SPIHQ vous invite à communiquer avec votre délégué syndical (ou ses substituts) et aussi avec les membres des comités (Griefs, Avantages sociaux, Nominations, CTTA, etc.) pour toutes vos questions de nature syndicale.



Une famille à adopter.

Famille de produits complète offerte sur
www.sewcan.ca

SEW
EURODRIVE

Ingénierie électrique sur mesure

Conception et fabrication
 d'appareillages électriques
 sur mesure



- ▶ Structure en profilé d'aluminium
- ▶ Flexibles pour différentes applications
- ▶ Facilement adaptables aux équipements existants

Conçus et fabriqués selon IEEE et CSA
 de 480 V à 38 kV

TECHNOLOGIES
DUAL ADE

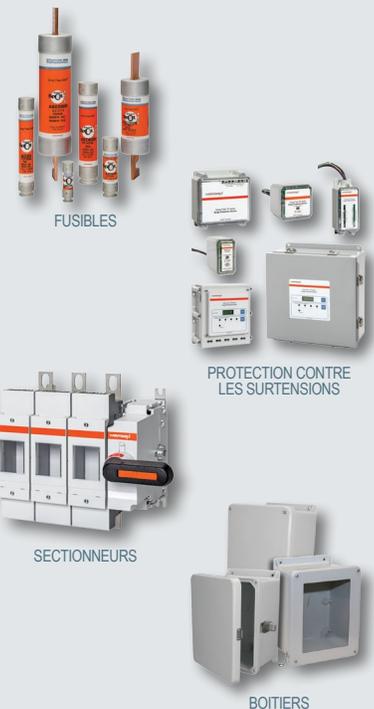
Tél. : 1 819 829-2100
 Téléc. : 1 819 829-2363
 info@dual-ade.com

4025, rue Letellier
 Sherbrooke (Québec)
 Canada J1L 1Z3

dual-ade.com



PROTÉGER ET RENDRE
 LA DISTRIBUTION
 D'ÉNERGIE PLUS SÛRE
 ET PLUS FIABLE



FUSIBLES

PROTECTION CONTRE
 LES SURTENSIONS

SECTIONNEURS

BOITIERS

EP-CA.MERSEN.COM

merSen
 Expertise, our source of energy

L'AUTORITÉ DE L'INGÉNIEUR ET SON MANDAT



PAR **STÉPHANE
CLAVETTE, ING.**

Responsable du comité
Déontologie et pratique

Le Guide de pratique professionnelle, que l'on retrouve sur le site de l'Ordre des ingénieurs du Québec (OIQ), identifie quatre phases principales dans la réalisation d'une œuvre d'ingénierie :

1. L'analyse
2. La conception
3. La surveillance des travaux
4. L'exploitation

Chacune de ces phases, confiées à un ingénieur, doit être accompagnée d'un mandat clair afin de permettre à celui-ci de tenir compte **des limites de ses connaissances et de ses aptitudes ainsi que des moyens dont il peut disposer pour l'exécuter**¹.

Le Guide apporte des précisions portant sur notre situation d'emploi avec le client/employeur :

« L'ingénieur salarié, comme tout autre employé de l'entreprise, doit satisfaire aux exigences de ses fonctions. Toutefois, certains éléments relatifs à son statut de professionnel le différencient des autres employés non ingénieurs, notamment son autonomie et sa responsabilité professionnelle.

Ainsi, lorsqu'il juge ne pas posséder les compétences requises pour la réalisation des tâches qui lui ont été attribuées, l'ingénieur doit recourir à des experts ou à d'autres ressources ou aviser son employeur de les retenir lui-même (art. 3.01.02 du Code de déontologie).

Dans le cas d'un ingénieur salarié, le client est le bénéficiaire des services professionnels de l'ingénieur y compris l'employeur. L'employeur est le client. L'ingénieur doit connaître clairement l'étendue et la nature des travaux à réaliser afin d'établir sa capacité à répondre aux exigences et, au besoin, de recourir à d'autres ressources.

Parfois, il n'y a pas de contrat de travail écrit entre l'ingénieur et l'entreprise. Cependant, il existe souvent des descriptions de poste précisant notamment le rôle, les fonctions et le travail de l'ingénieur salarié. Par exemple, dans le cas de salariés syndiqués, la convention collective constitue le contrat de travail.

Toutefois, il est recommandé à l'ingénieur en pratique générale d'établir par écrit, à tout le moins sommairement, avec son supérieur (ou le représentant de son employeur) l'étendue et la nature des travaux à réaliser sur un dossier ou un projet ou une partie de ce projet. »

¹Extrait de l'article 3.01.01 du Code de déontologie des ingénieurs



HYDRO

VOTRE PARTENAIRE POUR UNE ÉNERGIE PROPRE ET RENOUVELABLE

ANDRITZ HYDRO Canada inc. est un chef de file mondial pour la conception, fabrication et installation d'équipements électromécaniques pour les centrales

hydroélectriques, offrant une solution "Water-to-Wire"; Turbines, alternateurs, vannes, automatisation, contrôle/ protection et équipements connexes,

tout en offrant des activités de service et réparation pour l'ensemble des équipements en centrales.

ENGINEERED SUCCESS

ANDRITZ HYDRO Canada Inc. / Quebec / Phone: +1 (514) 428 6700 / contact-hydro.ca@andritz.com / andritz.com



Bray Controles Canada Ltée

3299 Boulevard Jean Baptiste Deschamps
Lachine, QC H8T 3E4

Tél: (514) 344-2729 • Téléc: (514) 344-3460 • Bray.com

Nous sommes très fiers d'être un partenaire d'affaires de Hydro-Québec !



ST-JÉRÔME / VALLEYFIELD

L'équipe d'Acier Ouellette

Donc, lorsque l'ingénieur en autorité constate qu'il ne possède pas toutes les compétences requises, il doit s'assurer de l'implication d'un ou d'autres ingénieurs à qui un ou des mandats spécifiques leurs seront confiés. L'utilisation d'une norme ou d'un encadrement authentifié ou scellé par un autre ingénieur ne constitue aucunement une autorité immédiate. L'utilisation de ces types de documents doit être faite par un ingénieur en autorité sur les travaux et possédant toute l'expertise nécessaire à l'utilisation de ceux-ci.

Il faut préciser que lorsque le client demande à un ingénieur de préparer une norme, le mandat s'arrête à la conception de la norme. L'utilisation de cette norme dans la conception d'une œuvre d'ingénierie doit être faite par l'ingénieur qui a reçu le mandat de conception. Celui-ci doit posséder les connaissances et aptitudes lui permettant de s'assurer que ladite norme peut être appliquée à la conception de l'œuvre. La responsabilité civile de la conception de l'œuvre revient à l'ingénieur ayant eu le mandat de conception, et non pas à l'ingénieur ayant préparé la conception de la norme en question.

Lors de travaux de pratique exclusive, seul un ingénieur mandaté peut appliquer une norme ou un encadrement à ces travaux. L'utilisation de ces documents pour des travaux cités à l'article 2 de la Loi sur les ingénieurs sans autorité immédiate constitue une dérogation à l'article 3 de la Loi en ce qui a trait au travail de l'ingénieur.

Comment identifier si nos travaux sont de pratique exclusive ou non ? Notre mandat chez Hydro-Québec

est de produire, de transporter et de distribuer de l'électricité. Nous pouvons donc affirmer que les actifs nécessaires à l'accomplissement de notre mandat constituent une œuvre d'ingénierie en électricité. Celle-ci est elle-même constituée de sous-œuvre de disciplines : hydraulique, géologique, civile, mécanique, électrique, etc.

De ce fait, tous les travaux nécessaires à la construction, à l'exploitation et au maintien de ces actifs sont de pratique exclusive. Il serait irréaliste de décortiquer toutes nos activités afin de trouver des travaux sans ingénierie. Nous pourrions être tentés de croire que les travaux d'entretien exécutés par un travailleur de métier sont sans ingénierie. Dans le respect de l'œuvre d'ingénierie, les activités de maintien de ces travailleurs doivent être précisées par le concepteur dans les procédures de maintenance et remises au client à la suite des activités de la phase exploitation.

Toute modification de ces procédures de maintenance constitue un acte dérogatoire à la Loi sur les ingénieurs. Les travailleurs doivent donc appliquer les directives du concepteur de manière rigoureuse. Et s'il est impossible pour le travailleur de respecter ces directives, une revue de conception doit être initiée pour corriger la situation. Seuls des ingénieurs possèdent l'autorité nécessaire afin de procéder à ces revues de conception selon les règles de l'art.

En conclusion, les activités associées à la construction, l'exploitation et le maintien de l'œuvre d'ingénierie électrique chez Hydro-Québec, constituant les actifs de l'entreprise, doivent être exécutées sous l'autorité immédiate d'un ingénieur.



RÉGIME DE RENTES DU QUÉBEC (RRQ) ET SES NOUVELLES BONIFICATIONS



PAR **SÉBASTIEN
GUILLON, ING.**
Membre du comité
Avantages sociaux

Le projet de loi 149, intitulé *Loi bonifiant le régime de rentes du Québec et modifiant diverses dispositions* a été adopté par l'Assemblée nationale le 21 février 2018. Il vise à bonifier le Régime de rentes du Québec (RRQ) qui s'applique à tous les travailleurs du Québec. Cette loi résulte d'un cheminement provincial à la suite des changements au niveau fédéral. Nous présentons différents points de cette loi qui nous apparaissent pertinents pour les membres du SPIHQ. Nous verrons que la bonification dans la prochaine décennie reste relativement modeste pour les ingénieurs. Cet article vise à vous sensibiliser sur cet enjeu de société et sur les montants de retraite provenant du régime public du Québec.

Historique

Le 20 juin 2016, le gouvernement fédéral signe une entente avec huit provinces pour bonifier le Régime de pensions du Canada (RPC). Ce régime fédéral a été créé initialement en 1966 afin de fournir un revenu minimal aux travailleurs pendant leur retraite. À sa création, la province du Québec décide de ne pas y adhérer et de créer un régime similaire, le RRQ. Dès sa création, il est entendu que le RRQ est le pendant et le reflet au Québec du RPC des autres provinces. À la suite de la bonification du RPC en 2016, il y a donc lieu de faire des ajustements similaires au niveau du RRQ. À la grande surprise de tous, la première proposition du ministre des Finances du Québec sur le RRQ apparaît très différente voire à l'opposé de ce qui est attendu pour des raisons obscures de compétitivité. Face aux difficultés, un long débat a lieu et de nombreuses représentations publiques se font dans les journaux et en commission parlementaire. Le projet de loi initial subit des amendements et finit par s'arrimer avec le RPC. Toutefois, il ne satisfait pas nécessairement l'ensemble des acteurs sociaux et reste donc un sujet qui peut réapparaître dans l'actualité. La plus grande critique est que les bonifications restent trop modestes et ne permettraient pas un accroissement de revenus suffisant pour les travailleurs. Pour certains, les changements ne vont pas assez loin. En effet, les principes de base du RRQ sont maintenus et les niveaux de prestations de retraite restent toujours modestes. Voyons cela plus en détail.

RRQ de base : principe et niveau de rente

Le régime de base du RRQ est un régime public obligatoire dans lequel des montants (les cotisations) sont prélevés chez les employeurs et les travailleurs afin de fournir des revenus de retraite aux travailleurs. L'objectif est un taux de remplacement de 25 %. Cela permet de procurer aux anciens travailleurs de 65 ans et plus une rente directement proportionnelle (25 %) à leurs revenus de travail jusqu'à un certain maximum. Ce maximum est appelé « maximum de gain admissible » (MGA). Si votre salaire dépasse le montant du MGA, la rente reste limitée à un maximum de 0,25 x MGA, indépendamment du niveau de revenu. Si votre salaire est inférieur, c'est 25 % de vos revenus de travail.

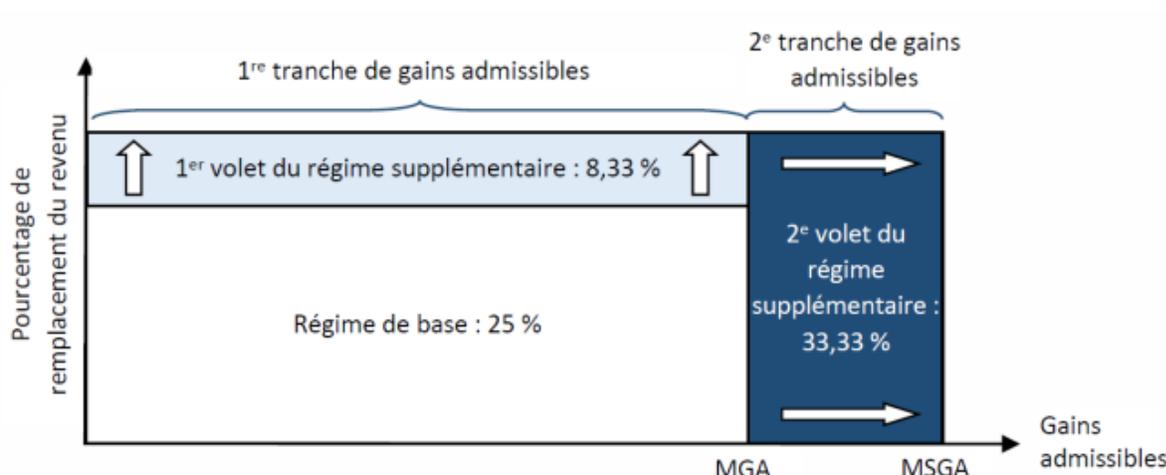
Regardons ce que cela signifie en termes de niveau de revenu en appliquant la méthode de calcul de base du RRQ sur une situation idéale fictive fournissant un ordre de grandeur réaliste. En 2018, le MGA fixé par Retraite Québec est de 55 900 \$ annuellement. Si l'on suppose que vous avez effectué toute votre carrière au Québec sans aucune période d'inactivité, que le MGA est resté constant et que vous avez toujours reçu le même salaire, le calcul se fait aisément. Si votre salaire annuel est de 50 000 \$, votre rente de base sera de 12 500 \$ par année (soit $0,25 \times 50\,000$ \$). Si votre salaire était plutôt de 75 000 \$, vous ne pouvez pas recevoir de rente au-delà du MGA, soit 55 900 \$, votre rente de base sera donc de 13 975 \$ par année (soit $55\,900 \times 0,25$) et correspondra au maximum permis. En pratique, le calcul est plus compliqué, car votre salaire, les valeurs du MGA ainsi que vos périodes d'inactivité varient. Mais l'objectif reste toujours un taux de remplacement de 25 % de vos revenus de travail sans dépasser le MGA. Pour un cas plus réaliste, avec des revenus de travail variables, des périodes d'inactivité et selon les valeurs réelles des MGA annuels, Retraite Québec fournit un exemple concret de calcul détaillé : https://www.rrq.gouv.qc.ca/SiteCollectionDocuments/www.rrq.gouv.qc/Francais/publications/regime_rentes/retraite/1036f-calcul-rente.pdf.

On peut constater que les prestations provenant du régime de retraite public de base du RRQ n'assurent qu'un revenu minimal. Pour de meilleures conditions de retraite, des prestations de retraite supplémentaires doivent être recherchées dans les régimes privés des employeurs comme c'est le cas de notre Régime de retraite d'Hydro-Québec (RRHQ). Pour un ingénieur qui a effectué toute sa carrière à HQ, la majeure partie de ses prestations de retraite proviennent du RRHQ et non pas des régimes publics comme le RRQ.

Bonification du RRQ : rente supplémentaire en 2065

La bonification du RRQ consiste principalement à rajouter deux rentes supplémentaires à la rente de base. Ces deux rentes supplémentaires prendront pleinement leur effet en 2065. C'est-à-dire que seules les personnes qui prendront leur retraite en 2065 auront droit à la totalité des rentes supplémentaires. Ils auront ainsi les deux rentes supplémentaires suivantes :

- **Rente supplémentaire 1 (S1)** : Au taux de remplacement de base de 25 % actuel, s'ajoutera 8,33 % de plus pour atteindre un total de 33,33 % des revenus de travail ne dépassant pas le MGA. La rente augmentera ainsi de 25 à 33 % des revenus de travail.
- **Rente supplémentaire 2 (S2)** : Une deuxième rente supplémentaire s'ajoute pour ceux qui ont des revenus de travail supérieurs au MGA. La tranche de salaire située entre le MGA et le MSGA (Maximum supplémentaire des gains admissibles) donne droit à une rente supplémentaire égale à 33,33 % de cet intervalle. Le MSGA est ciblé pour être égal à $114 \% \times \text{MGA}$. Si le salaire dépasse le MSGA, la deuxième rente supplémentaire correspond à $33,33 \% \times (\text{MSGA} - \text{MGA}) = 33,33 \% \times 14 \% \times \text{MGA}$. Si le salaire est inférieur au MSGA, la deuxième rente supplémentaire sera de $33,33 \% \times (\text{Salaire} - \text{MGA})$.



Exemple fictif

Prenons le même exemple fictif et regardons les montants en 2065 (MGA = 55 900 \$ et MSGA = 63 726 \$) sans tenir compte de l'inflation. Pour un revenu de travail constant, de 50 000 \$ et de 75 000 \$, les rentes seront les suivantes :

Hypothèses	Taux applicables (en 2065)		Rentes (en 2065)			
	MGA (\$)	MSGA (\$)	Base (\$)	S1 (\$)	S2 (\$)	Total (\$)
50 000	55 900	63 726	12 500	4 165	0	16 665 00 \$
			(=0,25 x 50 000)	(=0,083 3 x 50 000)		
75 000	55 900	63 726	13 975	4 656,47	2 608,41	21 239 88 \$
			(=0,25 x 55 900)	(=0,083 3 x 55 900)	(=0,33 x [63 726-55 900])	

La rente a augmenté de 4 165 \$ pour le salaire de 50 000 \$, et de 7 264,88 \$ (= 2 608,41 + 4 656,47) pour celui ayant un salaire plus élevé.

Période de travail considérée

Le régime de base et le régime supplémentaire n'utilisent pas exactement les mêmes références pour déterminer la rente. Pour le régime de base, le taux de remplacement du revenu (25 %) s'applique sur la *moyenne des gains admissibles*. Elle correspond à la moyenne des salaires mensuels dans lequel on peut enlever jusqu'à 15 % de période avec de faibles salaires. Pour le régime supplémentaire, il s'applique sur la *moyenne des 40 gains annuels admissibles les plus élevés*. Elle correspond à la moyenne des salaires annuels sans possibilité de retrancher de mauvaises années (sauf si l'on a cotisé durant plus de 40 ans). Une différence qui pourrait avoir son importance. Sur une base annuelle, le salaire utilisé pour la rente supplémentaire pourrait ne pas correspondre à celui utilisé pour la rente de base. Si vous avez des mois sans travail ou à temps partiel sur plusieurs années, la moyenne des 40 gains annuels pourrait ainsi être réduite et différente de la moyenne des gains admissibles.

Financement autonome du régime supplémentaire

Le régime supplémentaire sera financé entièrement par capitalisation (des placements) à partir des cotisations des entreprises et des travailleurs. Ce régime devra s'autofinancer. Cela signifie que les cotisations supplémentaires prévues de 2 % pour la rente supplémentaire 1 (S1) et de 8 % pour la rente supplémentaire 2 (S2) (partagées également entre employés/employeur) pourront être révisées selon la situation financière.

Période de transition

D'ici 2065, les droits et les cotisations au régime vont s'appliquer graduellement. Pour la S1, elle débute à partir du 1^{er} janvier 2019. Les cotisations seront haussées progressivement entre 2019 et 2023 afin d'atteindre un taux de 2 % sur le salaire annuel. Pour la S2, elle débute à partir du 1^{er} janvier 2024. Le taux de cotisation sera de 8 %, et en 2024 le MSGA sera de 107 % du MGA pour s'établir finalement à 114 % en 2025.

Le montant de la rente supplémentaire est lui aussi augmenté graduellement. Chaque année de cotisation permet d'accumuler un quarantième du régime supplémentaire. Selon les règles actuelles, il faudra attendre 20 ans (2038) pour avoir droit à la moitié de la bonification. Autant dire que les ingénieurs qui prévoient prendre leur retraite dans les prochaines années verront très peu l'effet de la bonification sur leur montant de rente provenant du RRQ.

Conclusion

Les bonifications futures du RRQ, même si elles débutent en 2019 et 2023, ne prendront pleinement effet qu'à très long terme. Elles auront très peu d'impact sur ceux qui prendront leur retraite dans la prochaine dizaine d'années. C'est principalement les futurs nouveaux ingénieurs à Hydro-Québec qui pourront en profiter pleinement.

Si vous désirez avoir plus de détails, par exemple au sujet des cotisations supplémentaires à payer, des projections économiques utilisées ou des rendements prévus, toute l'information est disponible dans le rapport actuariel du RRQ à l'adresse web suivante :

https://www.rrq.gouv.qc.ca/SiteCollectionDocuments/www.rrq.gouv.qc/Francais/publications/regime_rentes/1005f-rapport-actuariel-rrq.pdf



Si vous avez des questions,
n'hésitez pas à communiquer
avec le comité Avantages sociaux :

avso@spihq.qc.ca

TOURNÉE 2018 DU BUREAU

LE POINT SUR LES NÉGOCIATIONS ANTICIPÉES



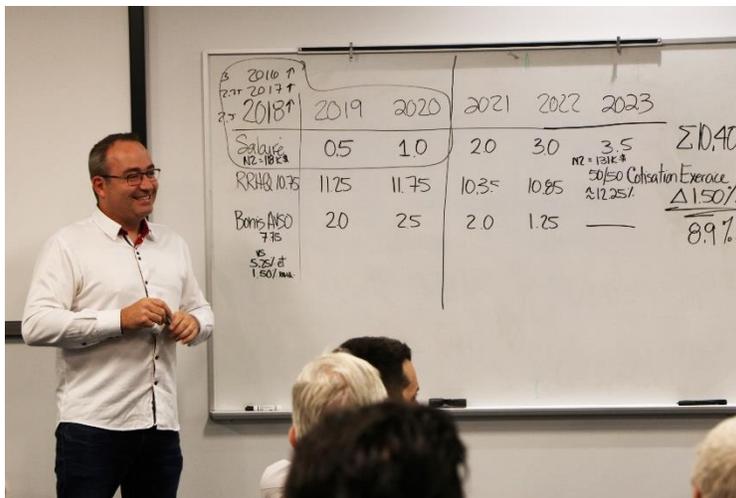
PAR **CHRISTINE MARCEAU**
 Agente de communication

Vous avez été très nombreux à assister aux rencontres de la Tournée 2018 qui se sont déroulées du 18 septembre au 7 novembre. Normal : vous vouliez connaître l'avancement des négociations pour le renouvellement de votre convention collective. C'est votre contrat de travail qui est en jeu après tout !

Les membres du Bureau vous ont expliqué comment se sont déroulées les négociations anticipées avec Hydro-Québec : celles à la table normative, et celles à la table monétaire, en collaboration avec le Syndicat Professionnel des Scientifiques de l'IREQ (SPSI) au sujet des avantages sociaux, du RRHQ et de la rémunération.

Ils se sont fait un devoir d'expliquer l'importance de la clause du 48 km, en donnant de nombreux exemples où votre sécurité d'emploi serait fragilisée dans l'éventualité de son retrait de la convention collective, notamment lors d'une réorganisation ou si deveniez excédentaires. Rumeurs de relocalisation du Complexe Desjardins, régionalisation de l'ingénierie des barrages à Baie-Comeau ou Rouyn-Noranda, décentralisation des postes de l'île de Montréal, etc. Les exemples étaient nombreux pour vous démontrer l'importance de cette clause chèrement acquise.

Or, comme vous le savez, les négociations anticipées ont été rompues le 18 juillet, et dans une correspondance reçue le 11 septembre, Hydro-Québec a mis fin aux négociations anticipées. Ainsi, les négociations suivront le processus usuel pour le renouvellement de la convention collective comme le prévoit le Code du travail.



Nicolas Cloutier, ing., président,
 Place Dupuis, Montréal, 16 octobre 2018



Salles St-Michel et Senneville,
 section Montréal-Nord, 20 septembre 2018



Amphithéâtre d'Hydro-Québec,
sections Siège social 1 et 2, 15 octobre 2018



Salles 8 et 9,
section Place Dupuis 5, 6 novembre 2018



Rôtisserie St-Hubert, Saint-Jérôme,
section Laurentides, 18 octobre 2018
(photos : Christine Marceau)

Par ailleurs, une campagne d'affichage sur la clause du 48 km a eu lieu à la mi-septembre, des affiches supplémentaires ont été distribuées lors de la Tournée et des autocollants ont été fournis pour vos rencontres avec la Direction. D'autres moyens d'expression seront possiblement déployés. Nous remercions tous les membres qui ont fièrement « affiché leurs couleurs ».

Merci à chacun d'entre vous pour votre participation à la Tournée 2018 du Bureau : membres, délégués et délégués substituts. N'oubliez pas que les membres du Bureau sont vos représentants, ils ont à cœur vos besoins et agissent en votre nom.

Vous n'avez pas pu participer à la Tournée ? Communiquez avec votre délégué qui saura vous renseigner.



LES FUITES D'HUILE DES TRANSFORMATEURS

Les transformateurs sont susceptibles de subir des fuites et de la corrosion.

L'utilisation d'une solution Belzona qui tolère les surfaces grasses permet de contenir et de boucher de façon permanente des fuites in situ, réduisant ainsi le temps d'arrêt et le remplacement coûteux de pièces.

Pour plus d'informations, visitez belzonaquebec.com



BELZONA QUÉBEC
1385, avenue Galilée
Québec, Québec, G1P 4G4

Téléphone: (418) 871-4666
Télécopieur: (418) 871-4970
Sans frais: 1-888-837-1867
info@belzonaquebec.com



- Surveillance
- Échantillonnage
- Inspection
- Analyses
- Calibration de réservoir

Certifié ISO 9001-2008
Membre de API, ASTM, IP, AITF, IFIA

12240, rue April, Montréal (Québec) H1B 5N5 Tél. : 514-640-9818 – Fax : 514-640-9820 www.certispec.com • mtloperations@certispec.com



Un souffle d'énergie dans le monde de l'ingénierie

Tetra Tech offre des services de génie-conseil dans les secteurs du transport et de la distribution d'énergie, de la production et en environnement. Notre expertise dans les domaines de l'hydroélectricité, des énergies renouvelables et des centrales thermiques permet d'aider nos clients dans la réalisation de leurs projets et à identifier les meilleures solutions afin d'accroître l'efficacité et améliorer la performance de leurs systèmes.



Conception des ouvrages hydroélectriques et barrages • Conception de postes de transport et distribution • Génie du bâtiment
• Hydrologie et hydraulique • Géologie et géotechnique • Études électrique • Études environnementales • Conception 3D • Technologie de l'information et des communications • Sécurité • Planification, gestion, demandes de permis, surveillance de chantier

TÉMOIGNAGES

DE MEMBRES RECLASSIFIÉS EN 2017

Le SPIHQ félicite tous ses membres qui ont été reclassifiés en 2017. Pour faire suite à l'article publié dans L'Écho de l'automne, nous vous présentons le témoignage de deux autres membres du SPIHQ qui ont été reclassifiés de niveau II à III en 2017 : **Livius Jinga** (HQ Distribution) et **Alec Déry** (HQ VPTIC).

PAR **CHRISTINE MARCEAU**

Agente de communication

LIVIUS JINGA, ING.



Comment avez-vous vécu votre expérience de reclassification ?

J'ai trouvé que le processus n'est pas facile, sur tous les aspects : choisir les meilleures réalisations, présenter chaque fiche pour répondre à la grille, faire évaluer le dossier, etc.

Avez-vous eu facilement accès aux collègues expérimentés pour obtenir de l'aide dans la préparation de votre dossier ?

J'ai eu la chance d'avoir facilement accès à plusieurs collègues expérimentés qui m'ont aidé dans la préparation de mon dossier dans tous les détails : choisir les bons mots afin d'avoir l'impact souhaité, présenter mes réalisations pour montrer leur réelle valeur, etc.

Comment évaluez-vous le rôle de votre ligne hiérarchique dans la réussite de votre dossier ?

Toute ma ligne hiérarchique a appuyé ma demande de reclassification et je trouve important d'avoir le soutien de nos gestionnaires, car ce sont eux qui connaissent très bien toutes nos réalisations. Comme je suis responsable de plusieurs volets dans mon domaine (maintenance, encadrements, gestion des actifs, nouvelles technologies), j'ai eu l'appui de tous les autres gestionnaires impliqués.

Selon vous, quels éléments de votre dossier de reclassification vous ont permis d'obtenir votre reclassification ?

Du point de vue technique, mon dossier était excellent, avec des réalisations uniques au monde et

qui génèrent des gains de plusieurs M\$/année pour Hydro-Québec. Je suis certain que tous mes collègues qui déposent une demande de reclassification ont des dossiers excellents et d'une grande valeur. Toutefois, je pense qu'un élément très important pour obtenir la reclassification est le « rayonnement » à travers l'entreprise, soit l'influence, la réputation et la reconnaissance de nos réalisations par nos pairs.

Malgré les obstacles, pourquoi avez-vous décidé de persévérer ?

Je suis une personne qui n'abandonne jamais. Tous mes collaborateurs savent que j'utilise souvent l'expression « On lâche pas ! ». En plus, j'étais en pleine confiance de toutes mes réalisations.

Quels conseils donneriez-vous à d'autres ingénieurs qui souhaitent entamer leur processus de reclassification ? Et à ceux ayant obtenu une décision de maintien ?

Il faut bien préparer le dossier et ne pas hésiter à parler aux collègues expérimentés et demander leur aide. Chaque conseil est important et chaque expérience vécue par les autres collègues peut aider à bâtir un bon dossier. J'ai trouvé aussi très utiles les documents préparés par le comité Reclassification du SPIHQ lors des différentes séances formation sur le développement de carrière en vue d'une reclassification.

C'est important aussi de présenter les réalisations à toute la « planète » HQ, à toutes les autres unités qui peuvent profiter de ces réalisations. Il faut aller parler aux collègues au bureau, dans les réunions d'équipe ou dans les réunions d'unité, et sur le terrain, pour leur expliquer les gains et les manières dont ils peuvent utiliser ou profiter de nos réalisations.

Pour ceux ayant obtenu une décision de maintien, il faut persévérer et avoir confiance, et ne jamais se décourager.

Quelqu'un m'a transmis, après ma première tentative échouée, une belle pensée : « S'il est évident que ton objectif est inatteignable, ne change pas d'objectif, change ta manière de l'atteindre. » Bref, avoir en tout temps du plaisir au travail, être fiers de nos couleurs et... « On lâche pas ! ».

ALEC DÉRY, ING.



Comment avez-vous vécu votre expérience de reclassification ?

C'est un processus exigeant, mais enrichissant et valorisant.

Exigeant, parce que c'est un travail fastidieux de rédaction qui doit suivre la grille d'évaluation. Vos réalisations doivent être écrites de façon à faciliter l'évaluation du Comité de

classification des ingénieurs (CCI). Valorisant, parce que ce n'est pas tous les jours que vous prenez le temps de prendre conscience des nombreuses réalisations que vous avez effectuées.

Avez-vous eu facilement accès aux collègues expérimentés pour obtenir de l'aide dans la préparation de votre dossier ?

Oui. Il ne faut pas hésiter à demander conseil auprès des collègues qui ont récemment obtenu leur reclassification. C'est ce que j'ai fait, et ça m'a permis de mieux comprendre le processus et de gagner du temps.

Comment évaluez-vous le rôle de votre ligne hiérarchique dans la réussite de votre dossier ?

Je vous suggère de prendre un « parrain » dans votre ligne hiérarchique. Par exemple, votre chef de niveau 5 ou un autre chef d'une unité proche de vous pourraient vous guider. En fin de compte, j'ai réalisé que le support du chef de niveau 4 est primordial pour obtenir une reclassification.

Selon vous, quels éléments de votre dossier de reclassification vous ont permis d'obtenir votre reclassification ?

Mes réalisations majeures avec de la visibilité dans mon unité/direction sur des projets de grande envergure m'ont permis d'être reclassifié.

Malgré les obstacles, pourquoi avez-vous décidé de persévérer ?

Parce que je croyais en mes chances d'avancement et que j'ai persévéré pour obtenir ce que j'estime avoir mérité. De plus, c'est un des uniques moyens à notre portée pour obtenir de l'avancement et de la reconnaissance.

Quels conseils donneriez-vous à d'autres ingénieurs qui souhaitent entamer leur processus de reclassification ? Et à ceux ayant obtenu une décision de maintien ?

Persévérez ! Si vous y croyez, vous obtiendrez votre reclassification. Faites attention au processus de révision : vous ne pouvez pas ajouter des réalisations, vous devez uniquement apporter des modifications à celles déjà incluses dans votre dossier de reclassification.

Pour ma part, j'ai obtenu un maintien lorsque j'ai déposé mon premier dossier et aussi lorsque je l'ai révisé. Lorsque j'ai déposé mon dossier pour la seconde fois (troisième avec la révision), il m'a fallu revoir mon dossier à plus ou moins 50 % pour obtenir ma reclassification. Le processus s'est étalé sur une période de 18 mois.

STATISTIQUES DES DOSSIERS DE RECLASSIFICATION

- Selon le dernier rapport du comité Reclassification, le nombre de dossiers de reclassification pour le passage au niveau III a augmenté. Cependant, l'absence de dossiers pour le passage au niveau IV préoccupe le comité. Il encourage les ingénieurs d'expérience qui ont contribué activement au rayonnement d'Hydro-Québec et sont parvenus à réaliser des projets remarquables, à déposer leur dossier du niveau IV.
- En ce qui concerne les passages au niveau II et III aussi, il ne faut pas perdre de temps. Aussitôt que votre événement déclencheur est atteint, commencez à préparer votre dossier. N'oubliez pas qu'un parrain pourrait vous coacher pour faciliter votre passage et que le comité Reclassification est là pour vous aider.

Le tableau qui suit présente les principaux résultats des dossiers de reclassification depuis 2015.

Niveaux	Division	Dossiers 2015		Dossiers 2016		Dossiers 2017		Dossiers 2018		Total par division
		Déposés	Reclassifiés	Déposés	Reclassifiés	Déposés	Reclassifiés	Déposés	Reclassifiés	
Niveau II	Production			1	1	8	5	10	3	19
	Équipement	8	8	2	2	7	7	13	6	30
	Trans Énergie	6	3	15	6	9	6	7	5	37
	Distribution	1	1	3	3	2	2	2		8
	VPTIC	3	3	2	2	6	6	2	2	13
Total Niveau II		18	15	23	14	32	26	34	16	107
Niveau III	Production	23	8	22	6	7	2	10		62
	Équipement	2	1	1	1	5	1	12		20
	Trans Énergie	10	9	19	13	22	12	24		75
	Distribution	11	4	5	2	11	2	13		40
	VPTIC	5	3	10	5	8	3	5	3	28
Total Niveau III		51	25	57	27	53	20	64	3	225
Niveau IV	Production									0
	Équipement	1								1
	Trans Énergie			3	1	1		1		5
	Distribution									0
	VPTIC	1	1					1	1	2
Total Niveau IV		2	1	3	1	1	0	2	1	8
Total		71	41	83	42	86	46	100	20	340

- Le nombre de dossiers déposés est basé sur les informations que les titulaires ont communiquées au comité Reclassification. D'ailleurs, on vous demande d'informer le comité Reclassification de l'avancement de votre dossier;
- Certains dossiers « maintenus » pourraient se changer en « reclassifiés » à la suite d'une demande de révision en cours;
- L'écart entre les dossiers déposés et ceux reclassifiés ne se traduit pas forcément en nombre des dossiers maintenus. Il se peut que les dossiers soient en attente d'évaluation, que l'ingénieur se soit retiré du processus ou qu'on n'ait pas encore reçu le résultat.

Vous pouvez obtenir l'ensemble des formulaires pour les trois passages de niveaux et les informations utiles dans la préparation de votre dossier sur www.spihq.qc.ca, dans la section réservée aux membres, à l'onglet « Comité », puis sur « Reclassification ».

Les membres du comité Reclassification offrent un service de coaching dans la préparation et dans l'avancement des dossiers de reclassification. N'hésitez donc pas à leur transmettre vos questions : reclassification@spihq.qc.ca

Le SPIHQ souhaite bon succès à tous ses membres qui s'investissent dans leur dossier de reclassification !

Louis Champagne a été président du SPIHQ pendant plusieurs années, et il est maintenant retraité. Il nous livre ici ses réflexions sur les moyens de pression.

Merci, Louis, pour ton implication avec nous.

Le Bureau

LES MOYENS DE PRESSION

PAR LOUIS
CHAMPAGNE,
ING., FIC.



Photo : Ordre des
ingénieurs du Québec

Dans la plupart des négociations auxquelles j'ai participé, comme membre ou officier syndical, en parallèle au comité de négociations, nous formions un comité pour informer les membres, suggérer des moyens de pression et les mettre en œuvre. Autant le comité de négociations était public, autant celui qui s'occupait des moyens de pression demeurait dans l'ombre. D'ailleurs, nous prenions des mesures pour en garder la composition secrète en tout ou en partie, et j'avoue que parfois, nous avons dû pratiquer de la comptabilité créative. Même le nom du comité a changé d'une négociation à l'autre. Pourquoi des moyens de pression? Quand et comment les utiliser? J'avais tenté de résumer ce vaste sujet en un seul papier. Mais ne m'en voulez pas, j'ai dû y aller d'une suite!

Pourquoi des moyens de pression?

Le Code du travail reconnaît la nature conflictuelle des relations de travail et vise à encadrer les conflits. L'histoire des conflits de travail en Occident est marquée par une violence extrême. Il y a eu littéralement des blessés et des morts. Le premier conflit de travail dans l'histoire du Québec a vu l'armée, sous le commandement des patrons, ouvrir le feu et tuer des grévistes. Au Canada, des briseurs de grève sont morts dans un conflit de travail dans une mine, et, si mon souvenir est bon, c'est arrivé aussi tard que dans les années 70-80. Le Code du travail encadre donc, je devrais dire encadrerait la grève, le lock-out et le recours aux briseurs de grève. Je reviendrai sur son application à Hydro-Québec, mais force est de constater qu'il est peu adapté à notre situation. Nous avons donc dû suppléer à son déplorable manque d'imagination.

Les moyens de pression visent à montrer à la Direction que nos revendications sont partagées par tous nos membres, qu'elles sont légitimes

et importantes, et qu'elles devront être satisfaites si elle veut une convention collective et des ingénieurs motivés. Même si ses négociateurs sont durs aux tables de négociations, Hydro-Québec a répugné avoir recours au lock-out et compte sur des propositions acceptables pour gagner des ingénieurs à sa cause. C'est un vote qui termine, ou prolonge, une négociation, un geste politique. Une entente négociée suppose donc de part et d'autre des compromis qui finissent par être acceptables à une majorité de membres et à la Direction. C'est l'appui de cette majorité à nos revendications que visent à établir et à démontrer nos moyens de pression.

Je reviendrai sur des cas extrêmes, où des moyens de pression plus musclés ont répondu à des demandes extravagantes d'Hydro. Mais en dépit d'un argumentaire fouillé, jamais nous n'aurions obtenu des gains comme les horaires variables, l'indexation des salaires et nombre d'autres sans des moyens de pression à la hauteur de ces revendications.

Les conditions gagnantes (quand et comment les utiliser)

Comme les moyens de pression visent à faire comprendre le sérieux de notre démarche, de nos revendications et la légitimité de nos représentants, il faut tout d'abord expliquer un projet de convention collective, ses enjeux et son importance aux représentants patronaux avant de commencer à mettre de la pression. Par contre, il faut informer les membres de ce qui est en train de se passer, c.-à-d. du nombre de rencontres dans un délai assez court, typiquement une semaine, de celles prévues, de ce qu'on y discute, etc. Ça ne devrait pas être trop long avant que le comité de négociations et le Bureau se fassent une tête sur la réception du projet. Il est important d'informer les membres le plus complètement possible assez rapidement. Le lien de confiance entre les membres et leurs représentants repose en partie sur la qualité et la quantité d'informations échangées entre eux. Nous avons aujourd'hui des moyens de communication nous permettant de communiquer de façon instantanée, avec tous nos membres, avec un message et un seul. Il serait dommage de se priver de tels moyens. Imaginez qu'avant les fax, nous avions une pyramide d'information (c'est de là que vient l'adjectif « pyramidal » pour nos messages). Une personne en informait de quatre à six autres par téléphone. Les messages étaient transcrits et renvoyés de l'un à l'autre, souvent modifiés au gré de celui qui les renvoyait.

Je dois souligner que les moyens de pression sont ce qu'indique leur nom, ce sont des moyens. Quand une négociation va bien, l'information presque au jour le jour perd sa nécessité et peut même devenir un handicap à un règlement. C'est la raison pour laquelle les conciliateurs demandent aux parties de s'abstenir de moyens de pression ou de mesures disciplinaires quand les parties négocient sérieusement. Il en va de même si des négociations vont bon train ; ou même, pour leur permettre de mieux se dérouler, nous avons parfois convenu d'une trêve dans l'information. Il y a toutefois un risque de démobiliser les membres quand un comité de négociations agit ainsi. La prudence et le jugement deviennent alors des qualités irremplaçables.

Une fois les membres informés, il faut décider quels moyens seront utilisés, et quand. Il est important que tous participent. L'un des trucs favoris de la partie patronale consiste à identifier une ou deux têtes croches, à mettre en doute leur représentativité, et à nous dire que les membres ne les suivent pas, qu'ils parlent en leur nom. Des moyens efficaces et adoptés par tous devraient corriger cette regrettable impression, une simple erreur de perception.

Un moyen adapté (un peu extrême !)

Par moyen adapté, je veux dire qu'il y a dans les moyens de pression une gradation. Elle est parfois naturelle, et peut aboutir à de surprenants résultats. Dans une négociation particulièrement difficile sous la présidence de Guy Coulombe, nous avons suggéré à nos membres de faire des cafés techniques, question de se tenir à jour sur les pratiques efficaces et efficientes. Nous nous moquions ainsi du nouveau slogan d'Hydro, « l'électrification ». Nous leur avons fourni une tasse et un chandail pour qu'ils puissent se reconnaître et boire leur café.

Cela a duré quelques jours sur chaque lieu ou étage où œuvraient des ingénieurs. Aux cadres qui demandèrent aux RH quoi faire, on répondit que le SPIHQ n'avait aucun rapport de force, que les ingénieurs devaient le réaliser, et de les laisser boire leur café, les RH s'en occupaient. C'est bien beau d'échanger avec ses confrères du même étage sur les pratiques, mais on fait le tour assez vite. Et si les confrères d'en dessous avaient des pratiques encore plus efficaces ? Et ceux du dessus, des pratiques plus efficientes ? Il fallait maintenant descendre ou monter un étage. Même question aux RH, même réponse.



CICAME ÉNERGIE
 La solution pour vos besoins en
 Essais Mécaniques et Électriques.

MÉCANIQUE

- Banc de Traction Horizontale - 200T
- Banc de Traction Horizontale - 60T
- Banc de Traction Vertical
- Banc de Traction Longue Durée
- Calibration Système de Mise en Tension des Haubans
- Banc d'Ancrage de Poteaux



ÉLECTRIQUE
 Laboratoire Haute Tension 70kV
 Laboratoire Haute Puissance
 Vieillessement Électrique et court-circuit
 Laboratoire de Test de Gants Isolants

EXPERTISE

Capacité de créer des **équipements de laboratoire sur-mesure** pour répondre à vos besoins d'essais spécifiques .
 Solution **complète** et **Soutien Technique** pour relever vos défis.



1 450 679 7778
 sales@cicame-energie.ca

www.cicame.ca



Mais il fallait également penser à ceux du premier et du dernier étage, forcément limités dans leurs échanges. Des ingénieurs organisèrent donc deux fois par jour, au moins deux jours par semaine, des marches du haut en bas des édifices du Complexe et de Place Dupuis, plus rarement de bas en haut, pour échanger sur leurs pratiques. Les musiciens avaient des trompettes et des crécelles pour semer la joie autour d'eux. Affolées, les RH finirent par émettre un avis de voir à faire cesser ça. La gestion refusa, arguant que tout ça avait été progressif, que ça finirait quand les ingénieurs réaliseraient qu'ils n'avaient pas de rapport de force et qu'ils comptaient sur le RH pour régler tout ça sans tarder. Non seulement avons-nous réussi à souder le groupe, mais nous avons semé la zizanie dans le camp adverse.

Les conditions gagnantes

Pour finir, il est extrêmement important que le Bureau assume la coordination des négociations et des moyens de pression. Ces deux comités doivent travailler en étroite coordination, et il est malsain et dangereux que l'un ou l'autre revendique une forme d'autonomie. J'ai déjà négocié avec de lourdes réserves sur le mandat que j'avais du Conseil et du Bureau. Je croyais que nous aurions pu obtenir mieux que ce que nous avons eu, mais le Conseil a refusé que nous explorions cette voie. En définitive, Hydro nous avait mis dans une situation où nous n'aurions rien pu vendre à nos membres, et où il y avait de

fortes chances de tomber dans un piège. Il faut alors ou accepter le mandat du Bureau et du Conseil syndical, ou démissionner. Nous n'avons pas eu un mauvais contrat, quelques bonzes d'Hydro sont allés relever des défis ailleurs, et nous avons atteint l'objectif fixé par les instances. Jamais je ne saurai si nous aurions pu faire mieux. Mais je dois du même souffle vous rappeler qu'un comité de pression a déjà revendiqué sa pleine autonomie, et que le Conseil syndical a finalement décidé de remplacer à peu près tous ses membres, une épreuve que je ne souhaite à personne. En un mot comme en mille, la solidarité est, là comme ailleurs, une des qualités que tous doivent pratiquer.

Il arrive, rarement il est vrai, que les négociations ne nécessitent pas de moyens de pression. Nous avons déjà négocié en quelques jours une entente de principe rejetée par le gouvernement au plus haut niveau. Nous en avons négocié une autre, encore plus rapidement, sans même avoir le temps d'en informer les membres. Le Bureau et le groupe de négociations (nous n'avions même pas eu le temps de former officiellement un comité de négociations) avaient analysé la situation, et ils estimaient qu'un retard à cet échéancier infernal mettrait en péril les gains que nous avons encaissés. D'autres groupes à Hydro avaient une autre opinion. Les événements nous ont donné raison. Il ne faut pas perdre de vue que les moyens de pression portent bien leur nom : ils sont un moyen pour obtenir ce que nous estimons juste, pas une fin en soi. Si nous l'obtenons autrement,

pourquoi les utiliser? D'aucuns vous diront que c'est pour que les gens aient l'impression d'avoir tout fait pour obtenir le maximum. Pour ma part, j'aimais mieux faire confiance à l'intelligence des gens qu'à un argument qui la relèguerait au second plan.

Pour conclure ce premier volet, je reviendrai dans une suite à cet article sur les circonstances spéciales qui nécessitent des moyens de pression spéciaux (remise en question du groupe des ingénieurs et de son rôle, éclatement des familles en cas de réorganisation, etc.), sur la Loi sur les services essentiels, et, bien entendu, sur les moyens de pression eux-mêmes.

AVERTISSEMENT AU LECTEUR

Je suis prêt à répondre à toutes les questions découlant de cet article. Je tiens toutefois à faire une mise en garde d'entrée de jeu. J'ai été militant au SPIHQ pratiquement de ma première à ma dernière journée de travail à Hydro-Québec. J'ai participé de près ou de loin à tous les débats qui ont eu cours au SPIHQ pendant toutes ces années. Je n'ai pas l'intention de me servir de cette tribune pour participer directement ou indirectement à quelque débat que ce soit ayant cours actuellement au sein du SPIHQ.

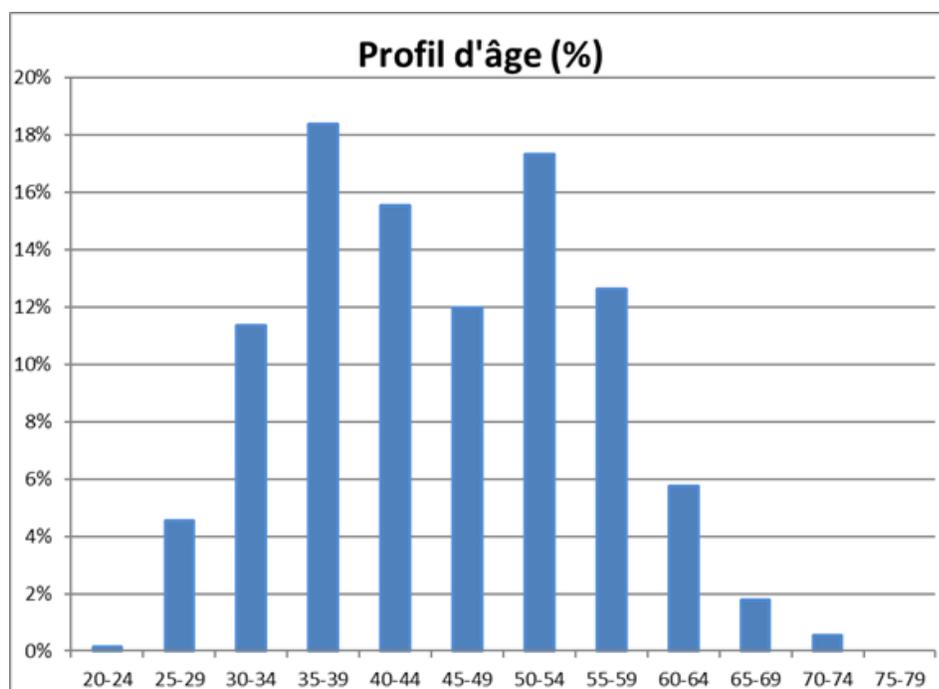
PORTRAIT STATISTIQUE DES MEMBRES DU SPIHQ



PAR **SÉBASTIEN
GUILLON, ING.**
Membre du comité
Avantages sociaux

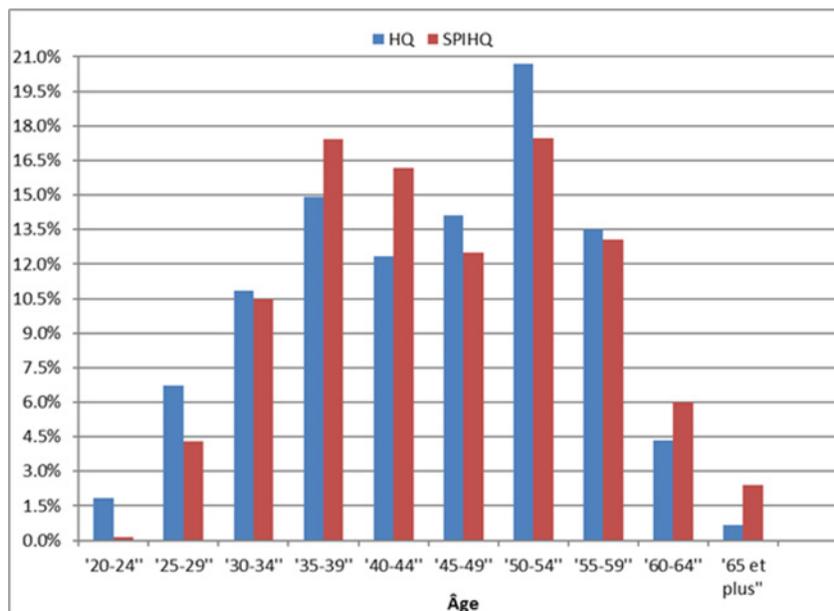
Je vous propose un portrait statistique des membres du SPIHQ selon les données de mars 2018. Vous pourrez constater que la population ingénierie se distingue de l'ensemble des employés d'Hydro-Québec.

L'ensemble des ingénieurs correspondait à cette date à 1980 membres (ce chiffre s'élève à 2022 membres en date du 19 novembre) occupant diverses fonctions au sein de l'entreprise : des ingénieurs, chargés, chefs, analystes, adjoints-administrateurs, administrateurs, conseillers, coordinateurs et délégués commerciaux.

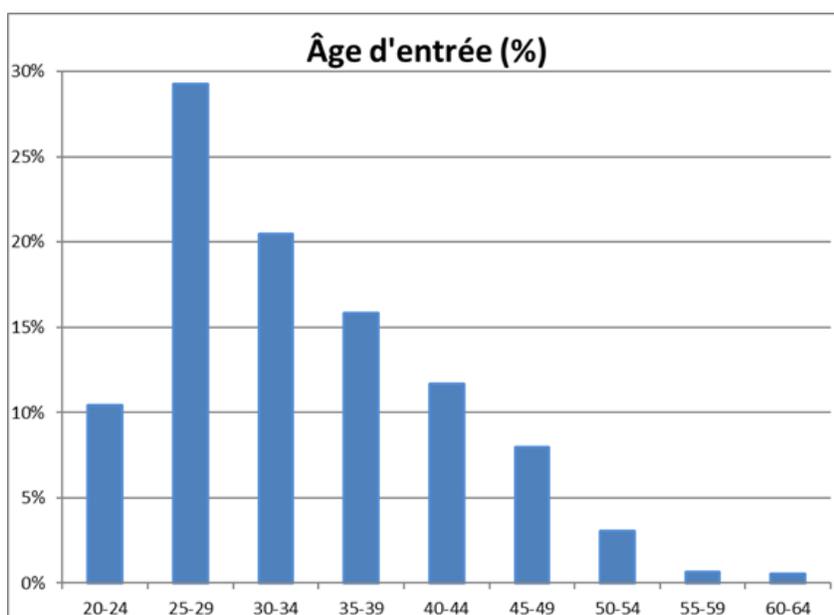


Les membres de 44 ans et moins représentent la moitié de l'effectif, et les plus de 45 ans, l'autre moitié. Ceux de 35 à 39 ans et ceux de 50 à 54 sont les plus nombreux. Le creux observé parmi les membres de 45 à 49 ans correspond à une période de faible embauche.

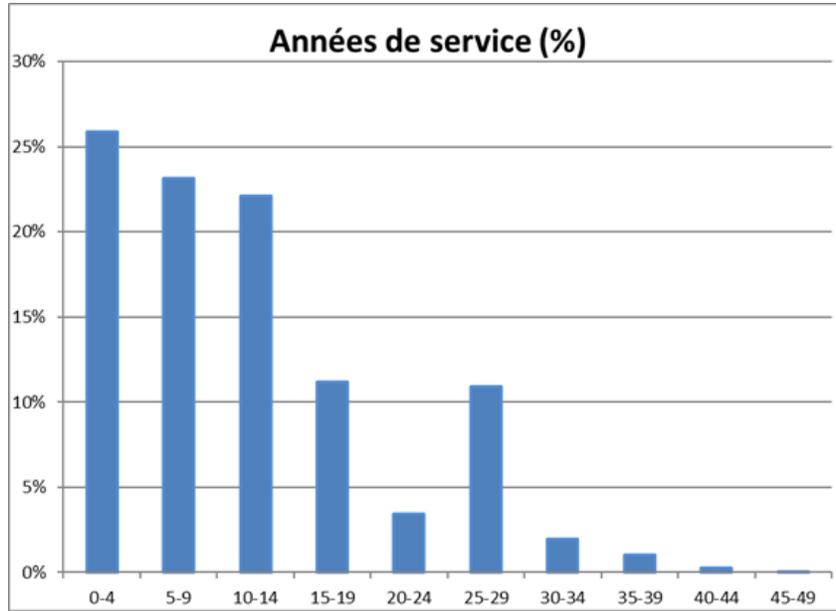
Profil d'âge par rapport aux autres employés à HQ



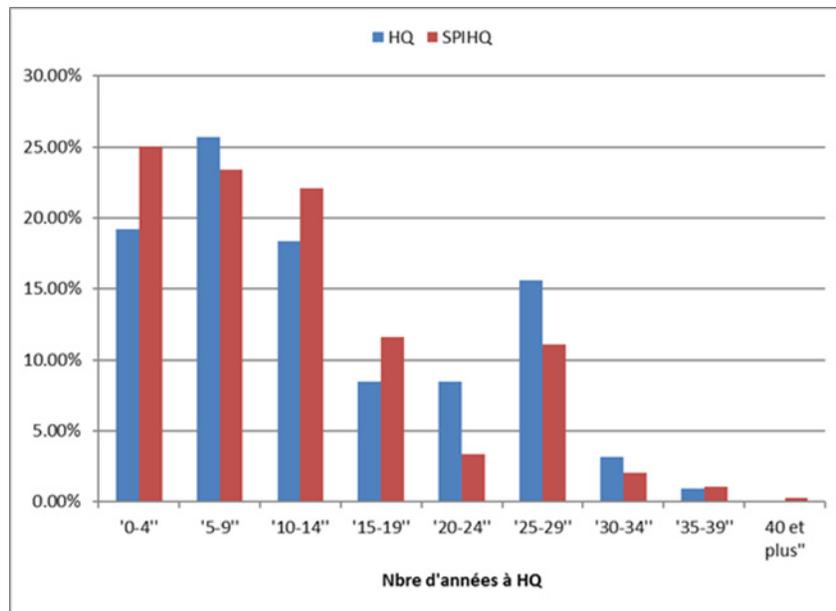
Selon les données de la population d'Hydro-Québec provenant du rapport actuariel d'Hydro-Québec au 31 décembre 2016, nous pouvons remarquer qu'Hydro-Québec a une population plus âgée que le SPIHQ et comporte un plus grand nombre d'individus entre 45 et 59 ans.



Hydro-Québec embauche majoritairement des ingénieurs âgés entre 25 et 35 ans (54 %), et entre 35 et 44 ans (27 %). Les jeunes sortants de l'université représentent près de 10 %. Ainsi 64 % des ingénieurs qui débute à Hydro-Québec ont moins de 35 ans.



Il est flagrant de constater le nombre élevé de membres cumulant très peu d'années de service à Hydro-Québec. 71 % des membres ont moins de 15 ans d'expérience de travail à Hydro-Québec, et 49 % ont moins de 10 ans d'expérience. La plus grande cohorte est celle ayant moins de 5 ans d'expérience à Hydro-Québec. Tout ceci est le reflet d'un vaste renouvellement des membres et d'embauches récentes.



À l'exception de la tranche « 5 à 9 » ans à HQ, les membres du SPIHQ représentent les employés embauchés le plus récemment. On peut noter qu'il y a une vingtaine d'années, les embauches étaient plus nombreuses pour l'ensemble du personnel que pour les ingénieurs.

Répartition selon les divisions

Division	Nombre	%
HQ Distribution	291	14,70 %
HQ Production	441	22,27 %
HQ TransÉnergie	401	20,25 %
Vice-Présidence Exécutive	847	42,78 %

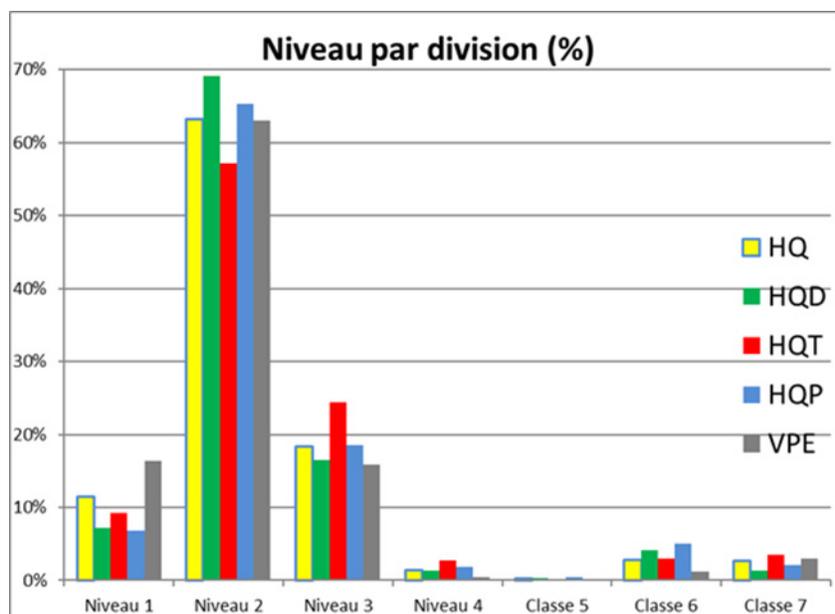
La division la moins nombreuse est celle d'Hydro-Québec Distribution, suivie d'Hydro-Québec TransÉnergie et d'Hydro-Québec Production, avec un nombre de membres assez similaire. La plus grande partie des membres se retrouve à la Vice-Présidence Exécutive (VPE) qui comprend Hydro-Québec Innovation, Équipement et Services Partagés, et toutes les directions non comprises dans les trois autres divisions.

Les analyses suivantes supposent que la majorité des ingénieurs reste dans la même division tout au long de leur carrière. On considère que les changements de division sont peu nombreux.

* * *

Pour tous les graphiques suivants, le sigle « HQ » signifie l'ensemble des ingénieurs du SPIHQ et non l'ensemble des employés à Hydro-Québec.

Répartition des niveaux selon les divisions



La vaste majorité (63 %) des ingénieurs à HQ sont de niveau II, puis de niveau III (18 %). Selon les divisions, par rapport à l'ensemble des ingénieurs à HQ, il y a une plus grande proportion de membres de niveau I (HQ 11 %) à la VPE (16 %), de niveau II (HQ 63 %) à HQD (69 %) et HQP (65 %), de niveau III (HQ 18 %) à HQT (24 %), de classe 6 (HQ 2,8 %) à HQP (5 %) et HQD (4 %), et enfin de classe 7 (HQ 2,63 %) à HQT (3,49 %) et à la VPE (2,95 %). Le faible nombre de membres de niveau IV (moins de 2 %) ne permet pas d'établir une tendance.





LA SÉCURITÉ NOTRE FAÇON DE TRAVAILLER

Vente & installation structures MegaDôme



Poutres de levage



Formations spécialisées en échafaudages

Vente, location, installation d'échafaudages et d'étaisements



Location de chutes à débris



Location d'abris temporaires



SAGUENAY - FERMONT - PORT-CARTIER - ROUYN-NORANDA
418-548-3674

www.echafaudageindustriel.com

EXPERTS DE L'INNOVATION AU SERVICE DES BÂTISSEURS



HYDRO-QUÉBEC, SAINT-LAURENT

TOITS MURS FONDATIONS STATIONNEMENTS PONTS AUTRES SPÉCIALITÉS



SOPREMA est une entreprise manufacturière d'envergure internationale qui se spécialise dans la fabrication de produits d'étanchéité, d'isolation, de végétalisation et d'insonorisation pour la construction et le génie civil.

SOPREMA.CA

1 877 MAMMOUTH



JODOIN
LAMARRE
PRATTE
ARCHITECTES

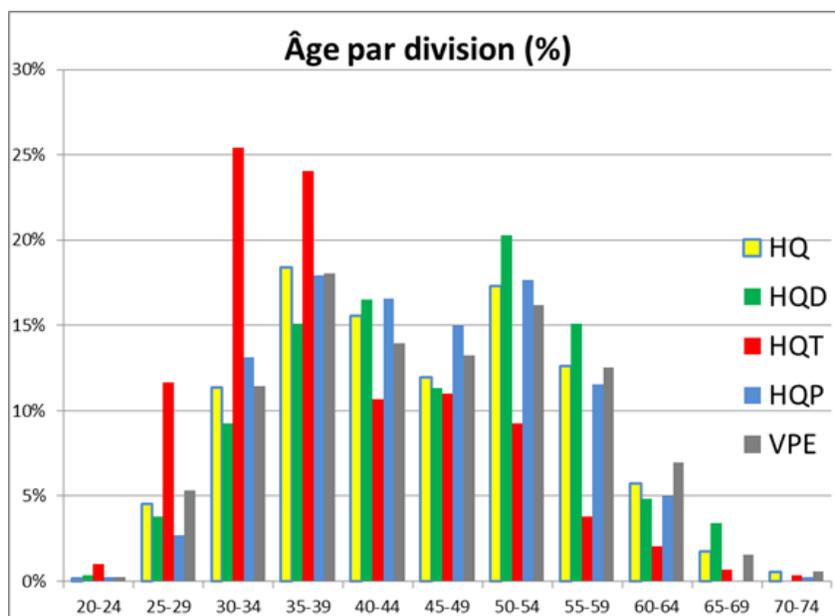
Poste Bélanger,
Montréal

ALAIN BOUDRIAS
MICHEL BOURASSA
MICHEL BROZ
SYLVAIN MORRIER
NICOLAS RANGER

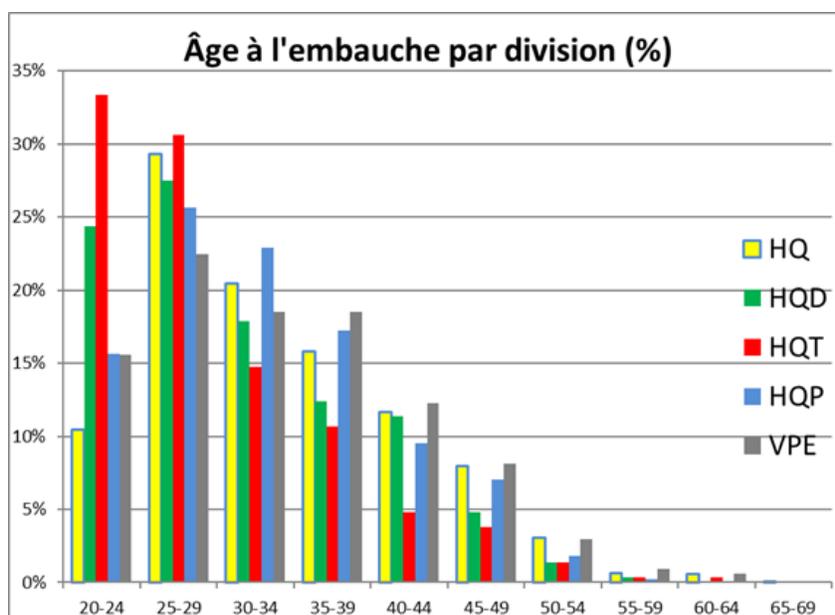
CATHERINE DEMERS
MICHEL DUPUIS
MARTINE GÉVRY
RÉAL LEBLANC
VINCENT MARCOUX
JEAN MARTIN
KAREN MCAULEY
NICOLE PELLETIER
ROBERT SINDON



3200 RUE RACHEL EST T 514 527 8821
MONTREAL QC F 514 527 7548
H1W 1A4 JLP .CA



La population d'ingénieurs à HQT est beaucoup plus jeune que les autres, tandis que la population la plus âgée provient d'HQD suivie de la VPE. La plus étalée provient d'HQP.



Les embauches se distinguent selon les divisions. Par rapport à l'ensemble, les ingénieurs à HQD ont entamé leur carrière chez Hydro-Québec principalement dans la mi-vingtaine, à HQT dans la vingtaine, à HQP dans la trentaine, et à la VPE entre 35 et 49 ans.



GEMITECH ÉLECTROTECHNIQUE

LES EXPERTS EN INGÉNIERIE
ET SERVICES ÉLECTROTECHNIQUES



Une filiale de  **SGE** Société Générale d'Électrotechnique

500, rue du Platine, Québec | 418 841-1010 | gemitech.com



PTS
ÉLECTRIQUE Ltée
Certifié ISO 9001: 2015

20201 ave. Clark Graham, Baie d'Urfé, QC H9X 3T5
Tél:(514)457-8888 Fax:(514)457-6787
1-800-363-8420
www.PTSELECTRIQUE.com

Distributeur Autorisé



Et Plus...

- MALT
- Ancrages
- Isolateurs
- Parafoudres
- Outils Isolés
- Connecteurs
- Interrupteurs
- Gants Isolants
- Coupe-Circuits
- MALT Portatives
- Perches Isolantes
- Outils de Monteurs
- Quincailleries de Lignes



Depuis 1979 Spécialisé dans la distribution des produits de lignes et postes électriques de moyenne et haute tensions.

ANCRAGES | BOULONS | OUTILLAGE

Ancrages Canadiens



Hegedus Ltée

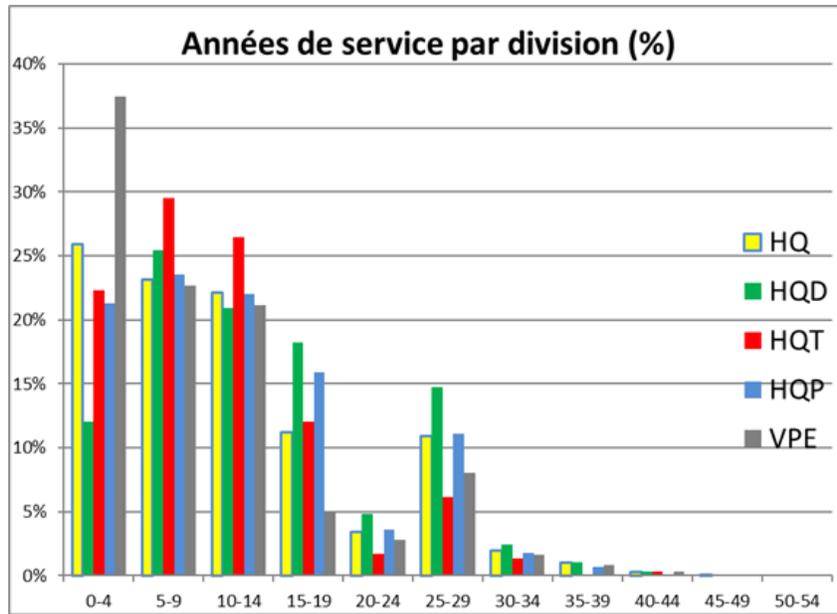
Plus de 60 ans à votre service
Depuis 1957

ISO 9001: 2015

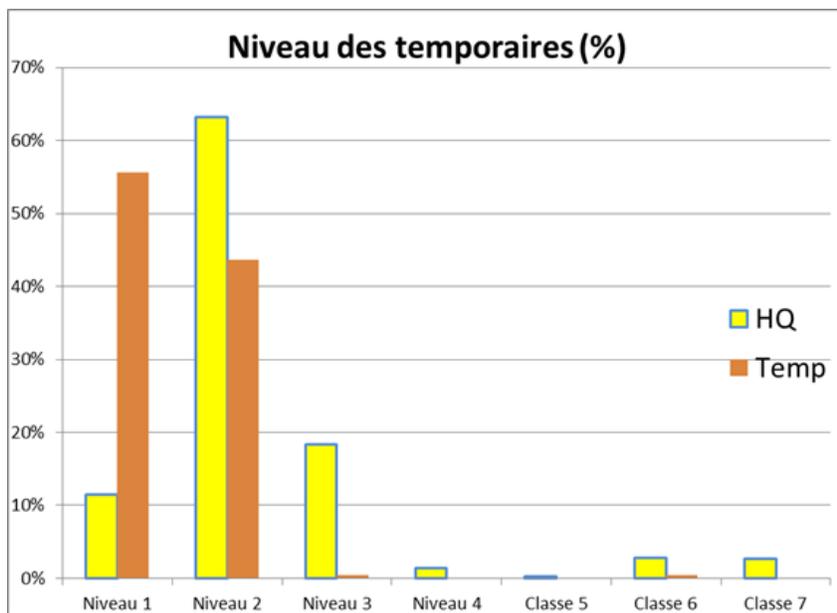
www.ancragescanadiens.com



1180, rue de Louvain Ouest, Montréal (Québec) H4N 1G5
Tél.: 514 381-3431 | Téléc.: 514 381-3688 | Sans frais: 1 800 381-4574



HQT a une plus grande proportion d'ingénieurs cumulant entre 5 à 14 années de service. La VPE se démarque par une grande proportion de membres ayant peu d'années de service (0 à 4 ans). Les divisions HQP et HQD ont surtout entre 15 à 19 années, et entre 25 à 20 années de service. Tout comme HQT, HQD a une forte population autour de 5 à 9 années de service.



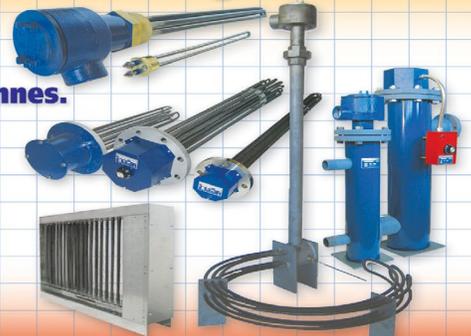
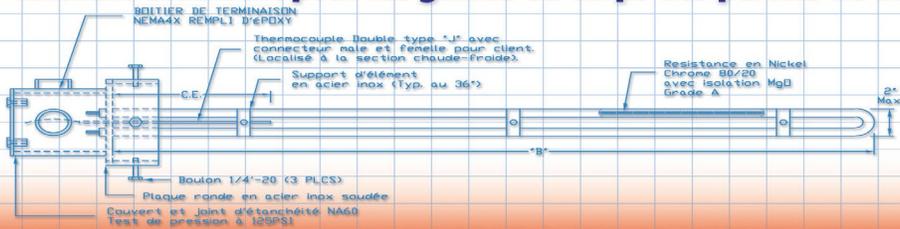
Les temporaires sont majoritairement de niveau I (56 %) et ne comprennent presque pas de membres de niveau III.

BUCAN

Spécialistes Innovateurs en Chauffage Industriel

ÉLÉMENTS CHAUFFANTS BUCAN INC.

Élément chauffant pour les guides ou corps des pertuis de vannes.



3300 boul. Pitfield, St- Laurent QC. • H4S 1K6 Tél. : 514 335-9665 • Fax : 514 335-9804 • www.bucan.com



IPEX

L'excellence, notre engagement

1.800.363.4343 • www.ipexna.com

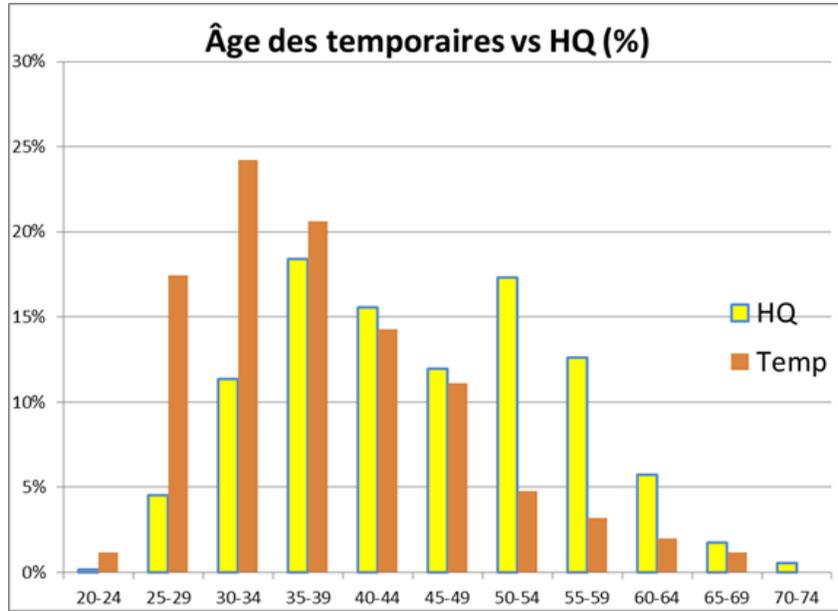
+GF+

URECON

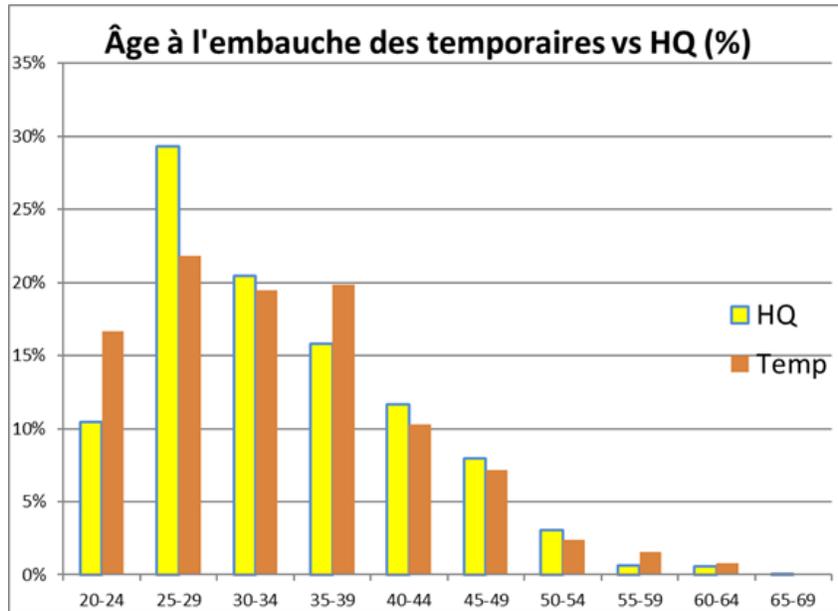
TUYAUTERIE PRÉISOLÉE

75, boul. Dupont
Coteau-du-Lac (Québec) J0P 1B0
Tél. : (450) 455-0961 Fax : (450) 455-0350
Site Web : www.urecon.com

Denis Laframboise, Ing.
Gérant régional des ventes
urecon@urecon.com



Comparativement aux ingénieurs, les autres employés temporaires d’HQ sont plus jeunes. Il y a une surreprésentation des temporaires chez les 25 à 39 ans.



L’âge à l’embauche des ingénieurs est plus grand qu’à HQ pour les 20 à 24 ans et pour les 35 à 39 ans. Près de 62 % des temporaires ont plus de 30 ans à l’embauche.

LIQUITECK



DISTRIBUTEUR AUTORISÉ DE POMPES & DE PIÈCES



INDUSTRIEL - COMMERCIAL - MUNICIPAL

» VENTES DE POMPES ET DE PIÈCES

» CONCEPTION DE PROJET PERSONNALISÉ

» SERVICE ET RÉPARATION EN ATELIER

» SERVICE ET RÉPARATION SUR SITE

LIQUITECK EST FIÈRE D'ÊTRE UN DISTRIBUTEUR AUTORISÉ DE POMPES ET DE PIÈCES D'ORIGINE ET UN CENTRE DE SERVICE AUTORISÉ DES MEILLEURES MARQUES DANS L'INDUSTRIE.

NOUS OFFRONS: LA VENTE DE POMPES ET PIÈCES, LA CONCEPTION DE PROJET PERSONNALISÉ, L'INSTALLATION ET LE DÉMARRAGE DES ÉQUIPEMENTS, UN SERVICE SUR SITE, UN SERVICE D'URGENCE, ET UN SERVICE COMPLET DE RECONSTRUCTION ET DE RÉPARATION DANS NOTRE ATELIER SITUÉ À SALABERRY-DE-VALLEYFIELD, QUÉBEC. NOUS POUVONS RÉPARER TOUTS LES MODÈLES DE POMPES SUR LE MARCHÉ, AINSI QUE LES MODÈLES DISCONTINUÉS ET DÉSUETS.

LIQUITECK, LES CONNAISSEURS DE POMPES.

WWW.LIQUITECK.COM 514-630-0880 INFO@LIQUITECK.COM



UN FOURNISSEUR/PARTENAIRE SUR QUI HYDRO-QUÉBEC PEUT COMPTER À CHAQUE JOUR DE TRAVAIL



8300, rue Edison
Anjou, Qc H1J 4A6
T. 514 353-9490

RG TECHNILAB



Détection de gaz - Qualité de l'air - Protection respiratoire

**VENTE, INSTALLATION, LOCATION, ÉTALONNAGE
DÉTECTEURS DE GAZ FIXES ET PORTABLES**

*Merci
de nous choisir
années
après années!*



1 888-466-0787

Licence RBQ :
5613-8316-01

rgtechnilab.com
info@rgtechnilab.com



**LE CENTRE DU CAMION
(BEAUCE) INC.**

Fier partenaire!

8900, 25^e Avenue
St-Georges
de Beauce

418.228-8005
1-800-428-8005

8900, 25^e Avenue
Saint-Georges de Beauce (Québec) G6A 3K5
(418) 228-8005 Sans frais 1-866-428-8005 Fax 418-228-3599

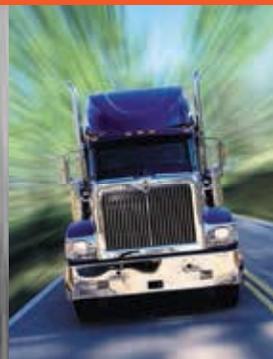


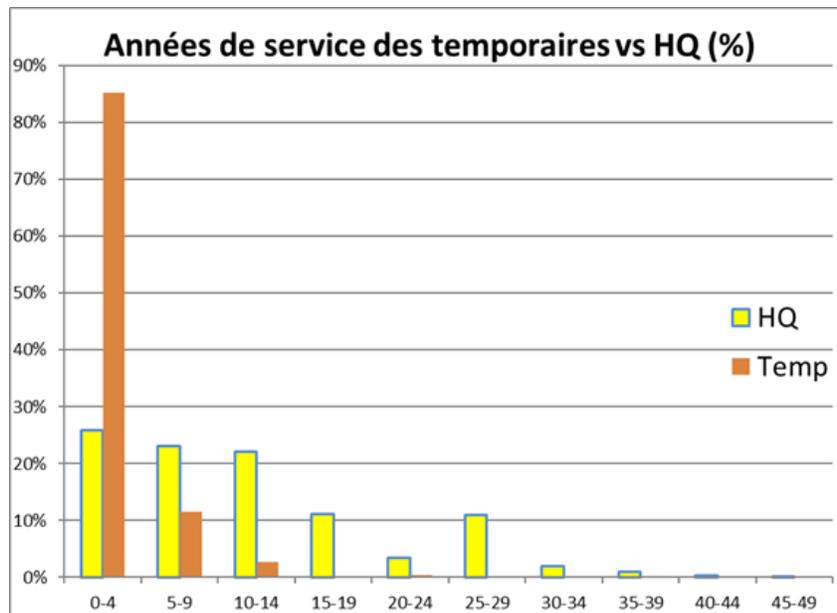
TOUT POUR LE CAMION

275, boul. Pierre-Roux est, C.P. 443,
Victoriaville (Québec) G6P 6T2

Tél.: (819) 758-8271
Ext.: (800) 567-2519

victo@charestinter.qc.ca
www.charestinter.qc.ca





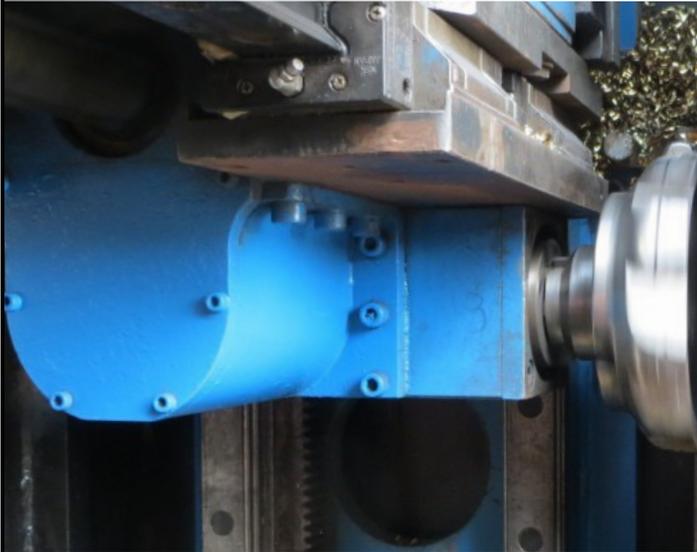
Comme attendu, les membres temporaires ont peu d'années de service. La très grande majorité cumule moins de 5 années.

En résumé, voici le portrait des membres du SPIHQ :

- La médiane des ingénieurs est de 44 à 45 ans plus jeune que l'ensemble du personnel d'Hydro-Québec.
- La majorité a entamé sa carrière à HQ entre 20 et 34 ans, et 10 % des ingénieurs ont commencé dès la fin de leurs études.
- La vaste majorité (71 %) des ingénieurs a moins de 15 ans d'expérience (49 % moins de 10 ans) et est plus jeune que l'ensemble du personnel d'HQ.
- La division VPE représente autant d'ingénieurs que celle d'HQT et d'HQP réunies. La division HQD a un nombre d'ingénieurs correspondant à la moitié d'HQT (ou d'HQP).
- HQD est la division ayant le plus grand pourcentage de membres de niveau II (69 % des ingénieurs d'HQD), la VPE ayant le plus grand pourcentage de membres de niveau I (16 % des ingénieurs de cette division).
- La division HQT a le plus haut pourcentage de jeunes, HQD a le plus haut pourcentage d'ingénieurs âgés.
- L'âge à l'embauche est généralement différent selon les divisions. Les membres de la division HQT débutent le plus tôt (dans la vingtaine), ceux de la VPE, le plus tard (entre 35-49 ans).
- Les années d'expérience des ingénieurs sont aussi très variables. La VPE compte le plus grand pourcentage d'ingénieurs ayant 4 ans et moins d'expérience.
- Les temporaires ont majoritairement peu d'années d'expérience chez HQ. Ils comportent un grand nombre de membres de niveau I et sont embauchés plus tard. Plusieurs ont été embauchés avec plus d'expérience et à un âge plus élevé que les ingénieurs permanents. Certains ont plus de 10 ans de travail à HQ. Ils ne correspondent pas au portrait caricatural de simples jeunes cumulant peu d'expérience de travail.

Nous réalisons VOS projets
d'usinage sur place

Services d'usinage DIRECTEMENT au chantier



CANMEC



418.543.1515
1.844.533.1515



canmec.com



FORAGE

OUVRAGES D'ART

ENVIRONNEMENT

EXPLOITATION

EXCAVATION

ENTRETIEN ROUTIER

WWW.LOISELLE.CA

280 BOUL. PIE XII SALABERRY-DE-VALLEYFIELD (QC) J6S 6P7

1 888.373.4274

Série CSH Connecteur rétractable à froid « hammerhead »

Un tout nouveau corps en
forme de T novateur qui
facilitera votre travail!

- Élimine l'adaptateur de câble
- Installation facile et rapide qui nécessite beaucoup moins de force
- Plus de doute sur la position ou l'alignement des cosses
- Gamme plus large

3M

Division des marchés des produits électriques de 3M
3M Canada
C.P. 5757
London (Ontario)
N6A 4T1
3Menergysolutions@mmm.com

3M est une marque de commerce de 3M, utilisée sous licence au Canada.
Toutes les autres marques sont la propriété de leurs propriétaires respectifs.
© 2018, 3M. Tous droits réservés. 1810-13081 F BA-18-27783

La Division des marchés des produits électriques de 3M est une
distributrice agréée pour

Richards
MANUFACTURING CO.



RETOUR SUR LE CONSEIL SYNDICAL

SÉANCE DU 12 SEPTEMBRE 2018

Les comités veillent au respect de la convention collective et offrent des services aux membres. Les membres de ces comités sont impliqués dans de nombreux dossiers qui vous sont présentés ici. N'hésitez pas à communiquer avec eux pour vous informer, vous faire conseiller et aussi les mettre au courant de situations, qui relèvent de leur champ d'activité respectif, et qui sont locales à votre environnement de travail.

CTTA

Vlad Alicescu, ing. (responsable)

Dany Généreux, ing.

Stéphane Bergeron, ing.

Vlad Alicescu a été élu responsable, Olivier Massicotte a quitté le comité et Stéphane Bergeron et Dany Généreux s'y sont joints. Merci à Lorraine Reid qui a été la responsable du comité et qui a pris sa retraite après 30 ans de service.

Le comité a participé à plusieurs réorganisations à la VPTIC, à la division Production et à la division HQIÉSP. D'autres réorganisations, reliées notamment à la création de la nouvelle entité Exploitation et à HQP sont à prévoir. Le comité a participé à des CRT à la VPTIC, chez HQT et HQP.

GESTION DU FONDS D'ÉVENTUALITÉ

Steve Caron, ing. (responsable)

Daniel Beaulieu, ing.

Claude Tremblay, ing.

Maxime Tremblay, ing.

Le comité a un nouveau responsable : Steve Caron. Il prend le relais de Claude Tremblay qui était responsable depuis 2013.

Aucun transfert d'argent n'a été effectué depuis le dernier rapport.

Il est toutefois prévu, cet automne, d'effectuer un retrait d'environ 250 k\$ pour couvrir les frais d'aménagement du condominium. L'essentiel de ce montant proviendra d'obligations provinciales venant à échéance en octobre. La valeur du Fonds d'éventualité au 31 août 2018 était de 5 011 438 \$.

GOVERNANCE ET ÉTHIQUE (AD HOC)

Georges Loiselle, ing. (responsable)

Jonathan Aubin, ing.

Khalid Boudribila, ing.

Jeannette Gauthier, ing.

Une formation sur la délibération éthique est prévue au conseil syndical d'octobre. Cette formation sera accompagnée d'un exercice permettant la mise en pratique de la démarche et des échanges sur la notion de contextualisation des valeurs.

Cet automne, les membres seront invités à remplir un sondage pour identifier les valeurs qu'ils jugent les plus importantes. L'analyse des données du sondage permettra d'actualiser les valeurs de notre organisation et d'y référer dans nos prises de décision.

GRIEFS

Guy St-Germain, ing. (responsable)

Patrick Bergevin, ing.

Julie Cogné, ing.

Pascal Corbeil, ing.

Sébastien Guindon, ing.

Jean-Gabriel Lord, ing.

Ahmed Saidouni, ing.

Depuis le début de l'année, le Syndicat a déposé 61 griefs.

Le total des griefs actifs au Syndicat s'élève à 1 206, dont 791 concernent l'article 15.

Au calendrier 2018, 32 journées d'arbitrage sont établies par rapport aux 27 journées prévues initialement lors de l'établissement du budget. Ces arbitrages portent notamment sur des dossiers de congédiement, de reclassification et de déontologie.

Le Syndicat a plaidé le 14 mai dernier un dossier concernant l'utilisation du code 4MAE pour des rendez-vous médicaux. L'arbitre a accueilli le grief et un message pyramidal a été transmis pour informer les membres de cette importante décision favorable.

JURIDICTION ET RECOURS À L'EXTERNE

William Hounkonnou, ing. (responsable)

Francis Trudel, ing.

Le comité a procédé au suivi des différentes lettres d'entente signées. Le principal dossier des responsables chantiers suit son cours.

Des demandes ont été adressées à Hydro-Québec pour le versement d'ingénieurs devant appartenir à la juridiction du SPIHQ. À la suite des actions du comité, trois ingénieurs ont été versés au Syndicat, grâce aux informations fournies par les membres. Il s'agit d'ingénieurs qui occupaient des postes de chefs premier niveau et aussi de changement de poste.

Le comité discute présentement avec la Direction pour améliorer le processus de recours à l'externe et en arriver à une entente à plus long terme.



TRANSFORMATEURS L^{TÉE}
PIONEER
 TRANSFORMERS L^{TD}



Fabriqueur de transformateurs
 (max : 25 MVA à 72 kV)

- Sur socle (TSS)
- Inductance de MALT
- Services auxiliaires
- Submersible
- Chambre Annexe

Téléphone : (450) 378-9018

Télécopieur : (450) 378-0626

Site Web : www.pioneertransformers.com

Granby, Québec

Chaufferettes Auxiliaires



Espar Heater Systems



www.transartik.ca

Tél. : (450) 646-7646 • Fax : (450) 442-1040
 2265 de la Province, Longueuil, Qc, J4G 1G3
 courriel : info@transartik.ca

Airworks™



GILLES CARBONNEAU

2265 de la Province
 Longueuil, Qc J4G 1G3
 courriel : gcarbonneau@transartik.ca
www.transartik.ca

Tél. : (450) 646-7646
 Cell : (514) 497-7558
 Fax : (450) 442-1040
 1-800-996-7646



✿ Camion de pompage 2300 cfm à 6000 cfm capable de pomper des matières solides, liquides ou dangereuses

✿ Nettoyage industriel

✿ Nettoyage haute pression eau chaude et eau froide 5000 psi à 20000 psi

✿ Camions écuereurs pour nettoyage de conduits sanitaires et pluviaux

✿ Travaux de soudure et de mécanique

✿ Hydro - excavation

✿ Location de personnel



TROIS-RIVIÈRES

QUÉBEC

☎ 819 801-0144

☎ 418 907-9268

☎ 819 378-5145

mi-maintenance.com

SÉANCE DU 24 OCTOBRE 2018

AVANTAGES SOCIAUX

Dany Généreux, ing. (responsable)
Daniel Beaulieu, ing.
Jérémy Gaucher, ing.
Sébastien Guillon, ing.

L'assemblée annuelle du régime de retraite a eu lieu le 18 juin dernier et le bilan du régime est très respectable avec un rendement de placement à deux chiffres et des remontées historiques des taux de capitalisation et de solvabilité. Le seul bémol est l'insuffisance de contrôle sur les frais de gestion de placement et sa performance insuffisante.

Sébastien Guillon, ing., membre du comité, a été proposé comme candidat aux élections triennales du Régime de retraite d'HQ, mais le nouvel élu est M. Guy Bergeron, président du Syndicat des spécialistes.

COMITÉ DES JEUNES

Véronique Gauthier, ing. (responsable)
Manar El-Fashny, ing.
Vitaliy Kuzmin, ing. jr

Le comité s'assure de représenter et de souligner les enjeux importants de la jeunesse hydroquébécoise au sein du Syndicat. Un « Vins et fromages » aura lieu au SPIHQ le 22 novembre, de 17 h à 20 h.

Deux postes sont à pourvoir au comité. Si tu as moins de trente ans et que tu es motivé à faire connaître le SPIHQ aux jeunes afin de préparer la relève syndicale, notre comité est l'endroit idéal pour t'impliquer !

COMMUNICATIONS ET FORMATION SYNDICALE

Isabelle Simard, ing. (responsable)
Benoît Dionne, ing.
Raymond Giguère, ing.
Bernard Parent, ing.
Fatima Cristina Radics, ing.

L'Écho de l'automne est disponible sur www.spihq.qc.ca depuis le 10 septembre. Nous y trouvons des témoignages de membres reclassifiés et le deuxième *Courrier du lecteur* depuis 2012, un beau retour, nous souhaitons que sa lecture vous inspire de faire vivre cette chronique à votre tour !

Les recommandations sur les modes de communication à privilégier au SPIHQ seront présentées au conseil syndical de décembre.

La présentation de la capsule « Le traitement des litiges par le délégué syndical », a donné lieu à des échanges intéressants au conseil du 12 septembre.

FORMATION

Benoît Dionne, ing. (responsable)
Vlad Alicescu, ing.
Silvia Prajescu, ing.
Carolann Valley, ing.

Un traitement sommaire des données disponibles a été fait pour les heures de formation réalisées au cycle 2016-2017 et le nombre de plans déposés au dernier cycle bisannuel 2018-2019. Pour le cycle 2018-2019, seulement 57 % des ingénieurs ont déposé un plan de formation via AgiliT. De ce nombre, la majorité des plans ont été approuvés, seuls 35 ont été refusés sur les 1 149 plans déposés.

RECLASSIFICATION

Keyvan Maleki, ing. (responsable)
Vlad Alicescu, ing.
Thimoleon Noumedem Guetsa, ing.
Isabelle Thériault, ing.

La troisième édition de la formation sur la reclassification prévue le vendredi 23 novembre 2018, à l'amphithéâtre de l'édifice Jean-Lesage, sera diffusée simultanément à une dizaine de sites à travers la province.

Le comité constate le refus de plusieurs dossiers du passage au niveau II des ingénieurs avec le déclencheur de cinq ans d'expérience, dont un an à Hydro-Québec, si leurs expériences dépassent cinq ans. Ces ingénieurs sont invités à communiquer avec le comité.

SANTÉ ET SÉCURITÉ

Benoît Dionne, ing. (responsable)
Denis Hallé, ing.
Alain Lacroix, ing.
Georges Loiselle, ing.
Thimoleon Noumedem Guetsa, ing.

Le comité est de nouveau complet avec la venue de Thimoleon Noumedem Guetsa dans notre groupe de travail.

La prochaine rencontre du comité conjoint CPSS est prévue pour le mois de décembre.

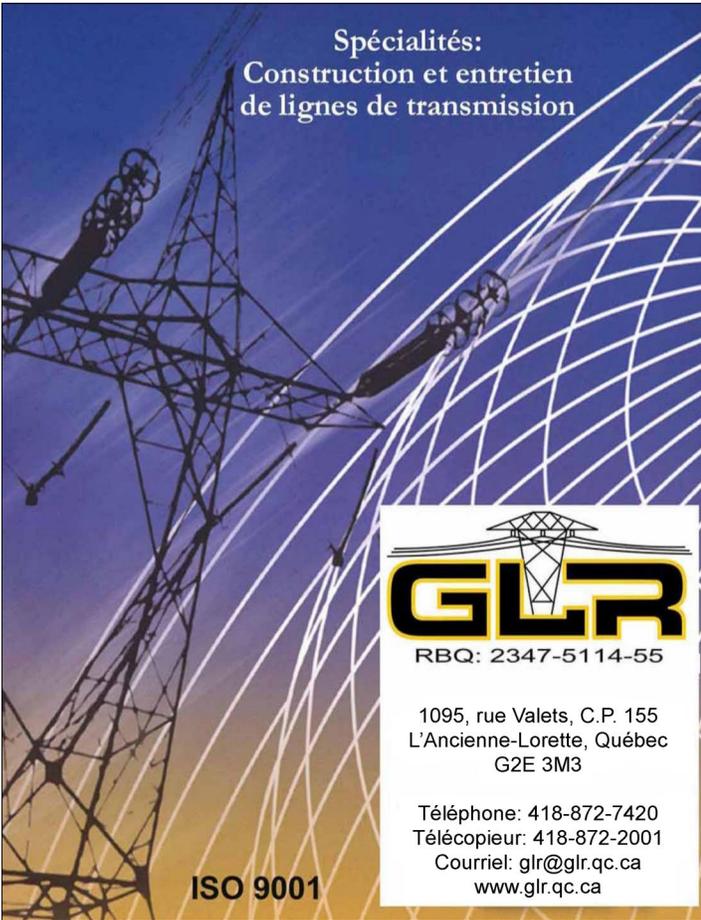
Tous les sujets traités au cours de ces rencontres sont présentés dans les bulletins *L'Aperçu* disponibles à l'adresse intranet d'HQ suivante : http://rh.hydro.qc.ca/bulletin/apercu_cpss/2_28.htm.



KILOTECH CONTRÔLE

Électricité - Instrumentation ⁴¹⁸ 545-6189
⁴¹⁸ 968-3006

Spécialités:
Construction et entretien
de lignes de transmission



RBQ: 2347-5114-55

1095, rue Valets, C.P. 155
L'Ancienne-Lorette, Québec
G2E 3M3

Téléphone: 418-872-7420
Télécopieur: 418-872-2001
Courriel: glr@glr.qc.ca
www.glr.qc.ca

ISO 9001

RELONAT

Les services de relogement national inc.

Une entreprise canadienne qui aide les employés et leurs familles à relocaliser sans soucis depuis 1986.

- Comprend les besoins uniques de l'entreprise et conçoit des programmes personnalisés pour répondre aux exigences.
- Services complets d'assistance au départ et à destination avec des solutions de relogement à l'échelle nationale et internationale.
- Conseillers internes parfaitement bilingues offrant un service 24hrs.
- Un véritable et unique point de contact pour l'employé et le client.
- Accès à un réseau immobilier de renommée mondiale par l'entremise de notre partenariat avec RE/MAX Québec.



Communiquez avec nous dès aujourd'hui pour un relogement sans soucis!

Courriel : info@relonat.com
Site Web : <http://www.relonat.com>
Tél. : 514-382-0790 ou 450-667-3700
Sans frais : 877-777-0790

Fiers membres de : CERC et Worldwide ERC, OACIQ



Claude Tremblay
administrateur

TREMBLAY GRUES SERVICES INC.

LOCATIONS DE GRUES

Licence RBQ: 2317-1796-43

85, Bord de l'eau
Salaberry-de-Valleyfield (Qc) J6S 0A2

Tél.: 450 371-3881
1-800-419-3881
Fax: 450-9283

LE GÉNIE ET MOI



Par le comité Communications et formation syndicale : Raymond Giguère, ing., Benoît Dionne, ing., Isabelle Simard, ing., responsable, Bernard Parent, ing., Fatima Radics, ing. (absente lors de la séance photo), et Christine Marceau, agente de communication

Qu'aurions-nous à demander au célèbre Génie de la lampe ? Chers lecteurs, jouons le jeu ensemble ! Avouez que vous êtes tentés, juste comme ça pour le plaisir, de croire à cette magie, ça restera entre nous... La frivolité n'étant pas notre principale qualité (certains d'entre vous osent peut-être même, à ce point-ci, considérer la frivolité comme un défaut), les principes de Santé et Sécurité auxquels nous adhérons nous commanderaient sûrement en tout premier lieu la prudence, l'élimination des risques. Souhaitons-nous donc de vivre dans un environnement sécuritaire où nous pouvons contrôler les risques pour notre santé, physique et mentale bien entendu. Nous en avons les moyens : nous les connaissons ces risques, nous développons des façons d'en éliminer certains, et de limiter ceux qui restent.

Voilà déjà une excellente base, mais nous sommes plus exigeants que ça. Tout juste après la Santé et la Sécurité, nous penserons sans doute à l'efficacité, mot à la mode s'il en est un dans notre entreprise, et à l'efficacités, depuis longtemps pour nous deux clés importantes dans l'accomplissement de notre travail. Quel vœu choisir nous assurant l'efficacité et l'efficacités ? Plusieurs idées nous viennent : l'idée d'une paix organisationnelle nous avait plu il y a quelques années, une convention à la hauteur de nos attentes serait aussi un bon outil, ajoutez ici ce qui vous vient à l'esprit et choisissez l'idée qui vous plaît le plus !

Les plus épicuriens d'entre nous prêcheront sans doute pour ajouter un peu de fantaisie au troisième vœu, le rationnel a ses limites ! Accompagnons-les... Dans les communautés de travail il est maintenant

reconnu qu'un salarié heureux est un salarié efficace, il y a là tout de même un lien évident ! Quand on aime ce que l'on fait, on le fait bien ! Il ne peut y avoir une meilleure preuve que notre employeur y adhère lui aussi que l'importance des efforts déployés année après année par Hydro-Québec pour la mobilisation et l'engagement de ses ressources humaines. Nous ne discutons pas ici des moyens, mais de la finalité espérée.

Revenons à nos moutons, le plaisir au travail est une notion très vaste. Valorisons et déculpabilisons d'abord les passionnés de leur travail, puis allons vers la fierté du travail accompli, la reconnaissance reçue par un groupe de travail, passons par la satisfaction d'avoir aidé un collègue, ou à l'inverse sentir son soutien, rendons nous même jusqu'à sourire à un collègue. Et si on est chanceux, nous avons un peu de tout ça, et même plus. Identifions et cultivons nos plaisirs au travail !

Vous remarquez que nous sommes toujours appuyés sur l'idée que ce fameux Génie est crédible, mais somme toute ce n'est qu'un personnage... Et le Génie lui, est-il heureux ? La littérature en dit que son désir le plus cher est d'être libre, de façon à ne pas devoir obéir aux ordres d'un maître... Celui à qui nous demandons le bonheur nous en offre plutôt la clé : chers lecteurs, trouvez le Génie en vous et soyez l'artisan de votre propre bonheur, au travail comme ailleurs !

Géniale année 2019 à vous tous !



BIENVENUE PARMIS NOUS

Le Syndicat professionnel des ingénieurs d'Hydro-Québec (SPIHQ) souhaite la bienvenue à tous ses nouveaux membres.

Fondé en 1964, le SPIHQ est un syndicat indépendant qui prend à cœur la défense de ses membres. Il compte 2 022 membres en date du 23 novembre 2018. De ce nombre, 1 815 sont membres en règle tel que défini au Statut 205.2.

Depuis la dernière parution de L'Écho, le SPIHQ a accueilli les nouveaux membres en règle suivants :

PAR MICHEL BLAIS, ING., M.Sc.A.

Secrétaire

Nom du membre	Unité structurelle	Section
Hydro-Québec Innovation, Équipement et Services Partagés		
Marta Imbrea	Inspection – Construction	Laurentides
Yannick Boivin	Conception des ouvrages	Place Dupuis 1
Bruno Boucher	Administ. de contrats et réclamations	Place Dupuis 1
Karima Chilali	Commande de centrales	Place Dupuis 1
Victor Gauvin	Administ. de contrats et réclamations	Place Dupuis 1
Cary Salcedo	Amélioration continue & syst. de gestion	Place Dupuis 1
Michel Gauthier	Méthodes de construction	Place Dupuis 2
Parisa Mehrabi Jirandehi	Adm. d'ingénierie & appr. - Réfection I	Place Dupuis 2
Christian Patry	Planif. Estimation méthode paramétrique	Place Dupuis 2
Jérémy Tremblay	Méthodes de construction	Place Dupuis 2
Stéphane Cloutier	Gestion de catégories biens III	Place Dupuis 3
Sidney Martz	Partenariat d'aff. en Approv. strat. III	Place Dupuis 3
Nathan Durniak-Ouellette	Concept. postes et norm. génie civil-MTL	Place Dupuis 4
Paul Massad	Conception Postes MTL-C	Place Dupuis 4
Jérémy Ménard	Lignes aériennes MTL-QC	Place Dupuis 4
Alex Rojas-Gamboa	Conception Postes MTL-C	Place Dupuis 4
Fakhreddine Frej	PECC Projets de transport (Poste)	Place Dupuis 5
Rosalie Gervais Lapointe	Inspection Lignes	Place Dupuis 5
Jonathan Bouchard	Conception Postes QC-A	Québec Beauport
Alexandre Dufour	Conception Postes QC-B	Québec Beauport
Jonathan Germain	Concept. postes et norm. génie civil-QC	Québec Beauport
Aristide Ishemezwe	Gestion de chantiers L	Québec Beauport
William Racine	Conception Postes QC-B	Québec Beauport
Nicolas Gagnon-Simard	Inspection Postes et ICR	Saguenay

Nom du membre	Unité structurelle	Section
Hydro-Québec Innovation, Équipement et Services Partagés		
Julia Scullion	Gestion d'ingénierie - Territoire Nord	Saguenay
Pascal Hernu	Diagnostic des actifs et plan.de projets	Siège social 1
Division Exploitation et Hydro-Québec Production		
Dominique Lemay-Blanchard	Maintenance Barrages et infrastructures	Laurentides
Mélanie Nadon	Soutien activités Gatineau/Outaouais	Laurentides
Luc Pomerleau	Amélioration continue	Laurentides
Steeve Labrie	Diagnostics, pérennité et projets	Manicouagan Matapédia
Anis Bouzir	Appareillage mécanique – Auxiliaires	Siège social 1
Olivier Morin	Appareillage mécanique – Turbine	Siège social 1
Lambert Nguetsop	Commande, mesure et surveillance	Siège social 1
Hydro-Québec TransÉnergie		
Philippe Lefebvre	Systèmes d'automatismes de réseau	Complexe Desjardins 1
Racha Soumia Bouzidi	Études et réglages	Complexe Desjardins 1
Franklin Nguewouo	Expertise de contrôle du réseau	Complexe Desjardins 2
Brigitte Rousseau	Expertise de contrôle du réseau	Complexe Desjardins 2
Rafael Verastegui Payehuana	Expertise de contrôle du réseau	Complexe Desjardins 2
Marie-Jacinthe Hemsas	Innovation Technol. et Évolution Réseau	Complexe Desjardins 4
Dave Beaudoin	Études d'automatismes et protections	Complexe Desjardins 4
Becaye Traore	Activités de transport Projets Ouest	Montréal-Est
Samer Abou-Daher	Normalisation des automatismes	Place Dupuis 3
Steven Fortier	Installations Transport Richelieu	Richelieu et Beauharnois
Eric Ouellette	Maintenance Appareillage Beauharnois	Richelieu et Beauharnois
Caroline Durand	Intégration des activités de transport	Saguenay
Hydro-Québec Distribution		
Ampinder Singh	Gest. des identités et privilèges élevés	La Gauchetière
VP aff. Corpo et sec. Général		
François Gosselin	Expertise-Envir. industriel et forestier	Complexe Desjardins 3

¹Pour devenir membre en règle, il suffit de signer sa carte de membre. Bien que tous les cotisants soient représentés par le SPIHQ, il faut être membre en règle pour participer à la vie syndicale et exprimer son droit de vote aux assemblées. Veuillez communiquer avec votre délégué pour devenir membre en règle sans plus tarder!

CENTRE DE RÉPARATION
HYDRAULIQUE

HYDREP INC.
EXPERTS EN HYDRAULIQUE

**CENTRE DE RÉPARATION
HYDRAULIQUE**
HYDREP INC.
Conception et fabrication
de systèmes Électrohydrauliques



-Experts en hydraulique

Courriel: info@hydrepinc.com
Site WEB: www.hydrep.ca

3560 rue de l'Énergie
Parc Industriel
Jonquière, Québec, G7X 9H3
Tél.: 418 695-0120
Fax : 418 695-2630
Cell.: 418 690-5995 (service 24 h)

Nedco
Distributeur de produits électriques
& de communications

• ÉCLAIRAGE • COMMUNICATIONS • FILS & CÂBLES • GESTION D'ÉNERGIE • MATÉRIEL ÉLECTRIQUE •



Établi depuis plus de 100 ans, Nedco est un distributeur de choix pour vos besoins en produits électriques et en communications.

Pour obtenir plus d'outils, téléchargez l'application Nedco dès maintenant!



Recherche de produits



Lecteur de code-barres



Calculateur Loi d'Ohm



Détails de votre compte



Trouvez une succursale



Procurez-vous l'application Nedco dès maintenant!



MacLean™
POWER SYSTEMS

Votre référence pour vos besoins

Conception, fabrication et distribution de produits reliés aux réseaux électriques

MacLean™
POWER SYSTEMS
Alain Quenneville, Ing.
Directeur Ingénierie

bureau 450-716-2236 225 Ford, Châteauguay
cell 514-705-7593 (Québec) Canada J6J 4Z2
aquenneville@macleanpower.com

macleanpower.com



EUCLID CANADA

**Solutions
Éprouvées
Pour le Béton**

Marc-André Drolet, Directeur des ventes 514.208.4346
ma.drolet@euclidcanada.com

euclidchemical.com

1-800-667-0920



RÉPARTITION DES MEMBRES PAR NIVEAU

PAR JONATHAN AUBIN, ING.
Trésorier

	01-10-2017		26-11-2017		21-01-2018		23-05-2018		27-08-2018		23-11-2018	
	Membres	%	Membres	%								
Classe 4 *									3	0.2 %	4	0.2%
Classe 5 *	2	0.1%	2	0.1%	2	0.1%	4	0.2%	3	0.2 %	4	0.2%
Classe 6 *	55	2.8%	56	2.9%	54	2.7%	63	3.1%	69	3.4 %	69	3.4%
Classe 7 *	53	2.7%	51	2.6%	52	2.6%	51	2.5%	48	2.4 %	54	2.7%
Classe 12*							1	0.1%				
Niveau I	201	10.4%	215	11.0%	221	11.1%	232	11.6%	230	11.4 %	228	11.3%
Niveau II	1235	63.8%	1246	63.5%	1253	63.6%	1266	63.2%	1277	63.4 %	1280	63.2%
Niveau III	363	18.8%	362	18.5%	363	18.4%	361	18%	356	17.7 %	357	17.7%
Niveau IV	27	1.4%	27	1.4%	28	1.5%	26	1.3%	26	1.3 %	26	1.3%
Total	1936		1959		1974		2004		2012		2022	
Hommes	1527	78.9%	1545	78.9%	1555	78.7%	1582	78.9%	1585	78.8%	1592	79%
Femmes	409	21.1%	414	21.1%	419	21.3%	422	21.1%	427	21.2%	430	21%
Permanents					1721	87%	1739	86.8%	1729	85.9%	1728	85%
Temporaires					253	13%	265	13.2%	283	14.1%	294	15%

* Ne s'applique qu'aux ingénieurs occupant un poste de chef selon 16.06.1 ou 16.06.2 de la convention collective.

ÉLECTIONS / ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2019

Souhaitez-vous mettre à profit votre talent et votre énergie pour la défense du droit des ingénieurs syndiqués d'Hydro-Québec ?

Deux postes au Bureau du SPIHQ seront à pourvoir par élection à l'assemblée générale du 26 mars 2019 :

- 1^{er} Vice-président
- Secrétaire

Deux façons de présenter votre candidature :

- Par courriel à communication@spihq.qc.ca au plus tard le **14 janvier 2019** pour publication dans L'Écho, en incluant :
 - Votre photo
 - Votre texte de présentation (maximum 250 mots)
 - Les annexes 1 et 2 du Code d'éthique dûment signées
- En personne, à l'assemblée générale

Si la gestion d'un organisme sans but lucratif vous intéresse, impliquez-vous au Bureau !

LES PRODUITS
MURPHCO
MÉTAL EN FEUILLES

- > SPÉCIALITÉ DRAINS DE TOITURES DE TOUS GENRES
- > CYLINDRE DE CONTRÔLE DE DÉBIT D'EAU

ACCESSOIRES DE TOITURES, MÉTAL EN FEUILLES

DRAIN DE TOIT ULTRA
MEK DUO PROCAST

EXCLUSIF

LOGICIEL DE
DÉBIT CONTRÔLÉ



CENTRE DE SERVICE
4955 rue Brock, Montréal QC H4E 1B5

ENTREPÔT - SAINT-LUC
19, rue St-Gérard, St-Jean-sur-Richelieu QC J2W 1P3

514.937.3275 | 1 877 MURPHCO
www.produitsmurphco.com

PRODUITS
QUÉBÉCOIS

Déménagement Monette Express

Entreposage • Transport • Aménagement Bureau

Pierre Dignard
Directeur

Cell. : (418) 455-3300
Tél. : (418) 840-1234
Fax : (418) 840-1730
Courriel : pdignard@monetteexpress.com
Site : www.monetteexpress.com

ALLIED
Agent for Allied Van Lines®

4050, Jean-Marchand, porte 110
Québec (Québec) G2C 1Y6

www.cablek.com
Magasinez en ligne

INDUSTRIES
Cablek

Les
Experts en Câblages



Fabrication de câblage et faisceaux

Installation de câblage structuré

Câblage fibre-optique

Câblage audio/vidéo

Plus de 30 ans au Québec



(514) 421-7171
180 boul. Brunswick
Pointe-Claire (Québec) H9R 5P9
ventes@cablek.com

CONSTRUCTION 



50
ANS

TENAQUIP

FOURNITURES, SOLUTIONS & ÉQUIPEMENT INDUSTRIELS

-  Entrepôt & entreposage
-  Emballage & expédition
-  Manutention
-  Travail des métaux
-  Outils & machinerie
-  Santé & sécurité au travail
-  Entretien des installations
-  Électricité
-  Instruments
-  Fournitures de bureau

CANADA
LES SOCIÉTÉS
LES MIEUX
GÉRÉES

Membre platine

Une entreprise de chez nous



Intertek

Tél.: 1-800-661-2400 • Téléc.: 1-800-661-2212
Courriel: info@tenaquip.com • www.tenaquip.com